

2023

FAIRE FACE ET GARANTIR L'AVENIR DE TOUS

- RAPPORT D'ACTIVITÉ
- RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE
- RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



www.doubs.fr

SOMMAIRE

Éditorial.....	3
Composition du Conseil départemental au 31 décembre 2023.....	4
Une nouvelle formule pour davantage de sens et de cohérence.....	6
Agenda 2023 des principaux événements.....	7
⇒ ENGAGEMENT 1 : FACILITER LES PARCOURS DE VIE	10
Protéger les enfants à chaque étape de leur parcours.....	11
Accompagner la jeunesse et soutenir l'accès au sport.....	14
Encourager la lecture partout et pour tous.....	17
Promouvoir une offre culturelle de proximité.....	20
Promouvoir un parcours résidentiel pour chacun, améliorer et diversifier l'offre de logements.....	23
Renforcer encore l'accompagnement des publics les plus fragiles dans cette période inflationniste.....	25
Accélérer l'inclusion numérique des Doubiens.....	27
Apporter des réponses territorialisées, diversifiées et adaptées aux besoins des personnes âgées et des personnes handicapées.....	29
⇒ ENGAGEMENT 2 : AGIR POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	32
Apporter un accompagnement « sur mesure » au retour vers l'emploi.....	33
Intensifier et diversifier le soutien en faveur du développement économique en partenariat avec les territoires.....	36
Soutenir l'attractivité des métiers.....	38
⇒ ENGAGEMENT 3 : AMÉNAGER, ÉQUIPER ET IRRIGUER NOS TERRITOIRES	40
Investir pour une mobilité responsable.....	41
Contribuer au développement du territoire.....	44
Offrir les meilleures conditions d'éducation possibles dans les collèges.....	46
⇒ ENGAGEMENT 4 : RÉUSSIR LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	49
Bilan des émissions de gaz à effet de serre départemental, pour l'année 2022.....	49
Intervenir sans relâche en faveur de la gestion et de la préservation du patrimoine naturel.....	50
Soutenir et accompagner l'agriculture et la forêt.....	53
Gérer notre patrimoine bâti au plus proche des besoins et des usages en évolution.....	55
Suivi du Plan d'actions PLANE.T.E Doubs	57
⇒ ENGAGEMENT 5 : RENFORCER NOS MARQUES COMME VECTEURS D'EXCELLENCE	61
S'appuyer sur une nouvelle marque territoriale.....	62
Continuer à promouvoir le capital touristique du Doubs.....	64
Valoriser et préserver le patrimoine culturel.....	66
S'appuyer sur le rayonnement culturel.....	69
S'appuyer sur le rayonnement sportif.....	71
Construire notre marque employeur.....	74
Suivi du Plan d'actions Égalité professionnelle femmes – hommes	77
Poursuivre la recherche d'efficacité interne.....	81
Adapter en permanence la gestion des ressources humaines aux réalités.....	84
Compte administratif 2023.....	86

2023

« Élus et agents du Département agissent aux côtés des habitants du Doubs à chaque étape de leur vie. »

Année après année, le Conseil départemental du Doubs construit une politique au service des habitants du département.

Le champ des compétences et des domaines d'intervention du Département est très vaste. Ce rapport d'activité 2023 est là pour en témoigner. Un rapport d'activité rénové cette année puisque nous y intégrons à la fois le rapport égalité Femmes/Hommes et le bilan d'étape de PLANE.T.E DOUBS, notre PLAN d'Engagements pour la Transition Écologique.

Les cinq grands engagements définis par les élus – Parcours de Vie ; Emploi/soutien à l'activité économique ; Infrastructures et Appui aux territoires ; Transition climatique et énergétique ; Valorisation de notre département - recourent l'intégralité de ces compétences et permettent d'affirmer que nous sommes présents chaque jour. Depuis le début de cette mandature 2021-2028, le budget de la collectivité a franchi la barre des 600 millions d'euros et sa part d'investissement dépasse à chaque fois les 100 millions d'euros. Une somme très importante entièrement dévolue au service des Doubiens.

Le détail des actions réalisées au cours de l'année 2023 est repris au fil des pages de ce rapport d'activité, volontairement construit de manière simple et didactique. Je voudrais toutefois en relever quelques-unes qui me tiennent tout particulièrement à cœur.

L'aide sociale à l'enfance. C'est une priorité absolue de notre mandat. Nous agissons pour augmenter le nombre de places d'accueil des enfants, mais aussi pour l'attractivité de ces métiers essentiels. Nous poursuivons cette dynamique en 2024 et les années suivantes.

L'appui aux territoires. Le Département est la collectivité de la juste proximité, il a la capacité de venir en soutien aux projets des communes et intercommunalités afin d'améliorer les services apportés aux habitants. 2023 a marqué un point d'étape, avec le renouvellement des contrats P@C signés avec toutes les communautés de communes, pour toujours plus de projets utiles aux territoires, notamment en matière de développement durable.

La mobilisation des agents de notre collectivité. Chacun dans leurs spécialités et domaines de compétences, les 2 400 agents du Conseil départemental agissent au quotidien pour rendre possibles et concrets les projets portés par la collectivité. Chaque jour, ils sont aux côtés des habitants du Doubs à chaque étape de leur vie.



Christine BOUQUIN

Présidente du Département du Doubs

COMPOSITION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

au 31 décembre 2023

Issue du renouvellement du Conseil départemental de juillet 2021

PRÉSIDENTE

M^{me} Christine BOUQUIN (canton de Maïche)

VICE-PRÉSIDENTS

M. Ludovic FAGAUT (canton de Besançon 5)

1^{er} Vice-président chargé du retour à l'emploi, de l'insertion et de l'action sociale

M^{me} Florence ROGEBOZ (canton de Pontarlier)

2^e Vice-présidente, chargée des mobilités et des infrastructures

M. Philippe ALPY (canton de Frasne)

3^e Vice-président, chargé du développement territorial, de l'attractivité et des affaires européennes et transfrontalières, Président de la 3^e commission « Dynamique territoriale »

M^{me} Béatrix LOIZON (canton d'Ornans)

4^e Vice-présidente, chargée de la gestion et de la préservation du patrimoine naturel, de la transition climatique et du tourisme

M. Denis LEROUX (canton de Morteau)

5^e Vice-président, chargé de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, du développement et des usages du numérique

Président de la 1^{ère} commission « Solidarités humaines »

M^{me} Chantal GUYEN (canton de Besançon 2)

6^e Vice-présidente, chargée des collèges

Présidente de la 2^e commission « Développement humain »

M. Jean-Luc GUYON (canton de Montbéliard)

7^e Vice-président, chargé du sport, de la culture, de la jeunesse, de la lecture publique et des archives départementales

M^{me} Patricia LIME-VIEILLE (canton de Valdahon)

8^e Vice-présidente, chargée de l'enfance et de la famille



M. Serge RUTKOWSKI (canton de Besançon 3)

9^e Vice-président, chargé des ressources humaines, des bâtiments et des moyens généraux

M^{me} Jacqueline CUENOT-STALDER (canton de Morteau)

10^e Vice-présidente, chargée de l'habitat et du logement

M. Olivier BILLOT (canton d'Ornans)

11^e Vice-président, chargé de la gestion et de l'optimisation financière

Président de la 4^e commission « Efficience et ressources internes »

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

M^{me} Priscilla BORGERHOFF (canton de Montbéliard)
Conseillère départementale déléguée à la jeunesse, à la citoyenneté et à l'éducation populaire

M^{me} Marie-Paule BRAND (canton de Bavans)

Conseillère départementale déléguée à l'espace rural et périurbain

M^{me} Valérie MAILLARD (canton de Besançon 5)

Conseillère départementale déléguée au handicap

M. Romuald VIVOT (canton de Pontarlier),

Conseiller départemental délégué à la modernisation de l'action publique

AUTRES MEMBRES

(par ordre alphabétique)

M. Frédéric BARBIER (canton de Valentigney)

M. Bruno BEAUDREY (canton de Bavans)

M. Damien CHARLET (canton d'Audincourt)

M^{me} Monique CHOUX (canton Besançon 1)

M^{me} Christine COREN-GASPERONI (canton d'Audincourt)

M. Claude DALLAVALLE (canton de Baume-les-Dames)

M^{me} Marie-Laure DALPHIN (canton de Besançon 3)

M^{me} Marie-Christine DURAI (canton de Baume-les-Dames)

M^{me} Magali DUVERNOIS (canton de Bethoncourt)

M^{me} Jeanne HENRY (canton de Besançon 4)

M^{me} Annick JACQUEMET (canton de Saint-Vit)

M. Raphaël KRUCIEN (canton de Besançon 6)

M^{me} Géraldine LEROY (canton de Besançon 6)

M. Thierry MAIRE DU POSET (canton de Saint-Vit)

M. Albert MATOCQ-GRABOT (canton de Bethoncourt)

M. Christian METHOT (canton de Maïche)

M^{me} Géraldine TISSOT-TRULLARD (canton de Frasne)

M. Georges UBBIALI (canton de Besançon 4)

M. Thierry VERNIER (canton de Valdahon)

M. Michel VIENET (canton de Besançon 2)

M^{me} Martine VOIDEY (canton de Valentigney)

M. Aly YUGO (canton Besançon 1)

CALENDRIER 2023 DES TRAVAUX DES ASSEMBLÉES

507 délibérations en Conseil départemental
et en Commission permanente

Conseil départemental en 2023 : six sessions (148 délibérations)

Avec pour rapports emblématiques

• **16 et 17 janvier** (53 délibérations) : Budget primitif 2023 ; Schéma départemental de la lecture publique 2023 – 2030 ; Schéma directeur d'aménagement de la Saline royale ; Plan de transition climatique et énergétique.

• **20 mars** (10 délibérations) : Demande de création d'une mission d'information et d'évaluation sur la politique de l'eau.

• **26 juin** (20 délibérations) : Rapport 2022 sur la situation du Département du Doubs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et Plan d'actions Egalité professionnelle 2023-2025 ; Rapport d'activité 2022 du Département ; Compte administratif 2022 ; Décision modificative n°1 de 2023 ; Relèvement de la vitesse à 90 km/h sur une partie du réseau routier.

• **25 septembre** (9 délibérations) : Nouvelles modalités de déploiement de l'habitat inclusif ; Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

• **23 octobre** (8 délibérations) : Décision modificative n°2 de 2023 ; Orientations budgétaires 2024 ; Restauration et Hébergement des collèges publics - Tarification, orientations et décisions financières 2024 ; Fonctionnement 2024 des collèges publics.

• **18 et 19 décembre** (48 délibérations) : Budget primitif 2024 ; Aide exceptionnelle aux Ehpad du Doubs.

Commission permanente en 2023 : six sessions classiques (358 délibérations) et une session extraordinaire (une délibération)

• **Sessions ordinaires**

27 février (70 délibérations)

24 avril (52 délibérations)

26 juin (77 délibérations)

25 septembre (76 délibérations)

23 octobre (24 délibérations)

20 novembre (59 délibérations)

• **Session extraordinaire**

16 août (une délibération) :

FC Sochaux-Montbéliard – Attribution d'un soutien exceptionnel forfaitaire pour maintenir le statut professionnel du club et l'agrément du Centre de formation.

Une nouvelle formule pour davantage de sens et de cohérence

Jusqu'alors présenté par politique publique, ce rapport d'activité s'articule désormais, à l'instar de nos orientations budgétaires, autour de nos cinq engagements pour faire avancer le Doubs :

- ⇒ Faciliter les parcours de vie
- ⇒ Agir pour l'emploi et le développement économique
- ⇒ Aménager, équiper et irriguer nos territoires
- ⇒ Réussir la transition climatique et énergétique
- ⇒ Renforcer nos marques comme vecteurs d'excellence.

Ces cinq grandes priorités du mandat transcendent et irriguent l'ensemble des politiques publiques de la collectivité. Elles sont au cœur des grands défis de demain et constituent une boussole pour notre action.

Pour la première année, ce rapport d'activité intègre également deux nouvelles dimensions : le développement durable et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Jusque-là, la collectivité rendait compte de son action en la matière à travers deux rapports spécifiques qui n'offraient que peu de visibilité. Le développement durable et l'égalité femmes-hommes, qui sont des exigences indissociables des objectifs poursuivis au travers du projet de mandat, ont désormais la place qui leur revient dans ce rapport d'activité. Celui-ci est d'ailleurs l'occasion de rendre

compte de l'avancement de notre plan de transition climatique et énergétique PLANE.T.E Doubs.

L'action que le Département déploie en faveur du développement durable sur les territoires comme au sein de la collectivité est ainsi valorisée sous le prisme des 17 objectifs de développement durable (ODD) au cœur de l'Agenda 2030 adopté en 2015 par l'Organisation des Nations Unies.

Ces ODD recouvrent l'intégralité des enjeux du développement durable : lutte contre la pauvreté et les inégalités, climat, dégradation de l'environnement, prospérité, paix, justice... mais aussi égalité entre les sexes. Le pictogramme correspondant à l'ODD 5 signale ainsi les initiatives que la collectivité porte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans ses responsabilités d'employeur, comme dans ses politiques publiques.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Agenda 2023 DES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

JANVIER

- Lancement de la première classe à horaires aménagés art dramatique du Doubs au collège Voltaire de Besançon
- Deux contrats P@C (Porter une action concertée) signés (Territoires du Plateau du Russey et du Val de Morteau)
- Des ateliers justice pour les collégiens aux Archives départementales
- Adoption de PLANE.T.E Doubs, le plan de transition climatique et énergétique du Doubs
- Premier séminaire des cadres à Besançon

FÉVRIER

- Accueil au Département des délégués de classe du collège Clairs-Soleils à Besançon
- Lancement du programme européen « Life Climat » aux Fontenelles
- Remise des prix Villes et villages fleuris 2022

MARS

- Rencontre entre élus locaux, départementaux et la direction des routes des infrastructures et des transports (DRIT) lors de sept réunions de concertation routière territoriale sur tout le Doubs
- Deux nouveaux contrats P@C signés (Territoires du Pays de Sancey-Belleherbe et du Doubs Baumois)
- Signature d'un Pacte d'engagement avec la Fédération régionale de travaux publics (FRTP)
- Match Football club Sochaux-Montbéliard (FCSM)- Girondins de Bordeaux : le Département offre 500 places aux jeunes des clubs

AVRIL

- Philippe Croizon, invité d'honneur du forum « Partageons nos sports » à la Rodia de Besançon
- 2 600 personnes au salon dédié au recrutement co-organisé par le Département à Besançon-Micropolis
- Trois contrats P@C signés (Territoires des 2 Vallées Vertes, de Villersexel et de Pays de Maïche)
- Visite présidentielle au Château de Joux en hommage à Toussaint Louverture à l'occasion du 175^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en France
- Conférence des exécutifs en Salle Joubert au siège du Département à Besançon

MAI

- Deux contrats P@C de plus signés (Territoires de Frasne/Val du Drugeon et Pays d'Héricourt)
- Inauguration du pont de Rennes-sur-Loue
- Voyage en Slovénie des jeunes du Conseil départemental des jeunes (CDJ) avec la Maison de l'Europe
- Journée familiale et festive « Partageons nos sports » de sensibilisation au parasport à Valdahon



FCSM-Bordeaux : le Département offre 500 places aux jeunes des clubs.



Fin du déploiement du Très Haut-Débit dans la zone gérée par le Département du Doubs.

JUIN

- Signature de cinq contrats P@C (Territoires des Portes du Haut-Doubs, Loue-Lison, Grand Pontarlier, Lacs et Montagnes du Haut-Doubs et Grand Besançon Métropole)
- Un nouveau film pour la Maison de la Loue à Ouhans
- **Fin du déploiement du Très Haut-Débit dans la zone gérée par le Département du Doubs**
- Exposition « L'âge d'or » au musée Courbet à Ornans
- Journée familiale et festive « Partageons nos sports » de sensibilisation au parasport à Sancey
- Deuxième séminaire des cadres à Sochaux

JUILLET/AOÛT

- **3^e édition du Doubs Day au Parc de la Gare d'eau à Besançon**
- Journée familiale et festive « Partageons nos sports » de sensibilisation au parasport à Brognard
- Journée d'échanges et de rencontres avec les cuisiniers des collèges à Mouthe
- Signature du dernier contrat P@C 2022-2028 (Territoire du Val Marnaysien)
- Le Département partenaire du Festival de la Paille à Métabief

- Retour à 90 km/h sur certaines routes départementales du Doubs
- Travaux de sécurisation de la côte de Morre, à l'entrée de Besançon
- Vote d'une aide exceptionnelle pour sauvegarder le club professionnel de football de Sochaux-Montbéliard
- Journée familiale et festive « Partageons nos sports » de sensibilisation au parasport à la Combe Saint-Pierre de Charquemont



3^e édition du Doubs Day au Parc de la Gare d'eau.



« Les coulisses du bâtiment » au futur collège de Bethoncourt.

SEPTEMBRE

- Exposition dans les collèges sur les métiers de la santé depuis la rentrée scolaire
- Conférence des exécutifs en Salle Joubert au siège du Département à Besançon
- Plus de 25 000 participants au SlowUp 2023 entre Marnay et Chambornay-lès-Pin
- Ouverture de la Salle Ledoux, le nouvel atout de la Saline royale d'Arc-et-Senans, avec le concert de Renaud Capuçon dans le cadre du Festival international de musique de Besançon
- Cercle scolaire de la Franche Montagne à Maîche : première école ronde inclusive du Doubs. Inauguration en présence de Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes âgées et handicapées

OCTOBRE

- Lancement du portail du Département pour les personnes âgées et les aidants
- **« Les coulisses du bâtiment » : les collégiens du secteur de Montbéliard invités à découvrir les métiers du bâtiment et des travaux publics sur le site du futur collège de Bethoncourt**
- « Delacroix s'invite chez Courbet », au musée d'Ornans, exposition événement grâce à un partenariat avec le musée national Eugène-Delacroix – rattaché à l'Établissement public du musée du Louvre

NOVEMBRE

- Engagement du Département pour le Projet agricole et alimentaire interdépartemental (PAAI) du Doubs – Territoire de Belfort pour la période 2022-2030, lors de « Vache de Salon » à Besançon
- **Collecte de denrées au siège du Département pour la Banque alimentaire du Doubs**
- Duo Day (journée pour partager son quotidien professionnel avec une personne en situation de handicap) : 14 binômes au Département du Doubs
- Inauguration du premier habitat inclusif à Besançon
- Ouverture d'une boucherie-charcuterie-traiteur-épicerie à Montécheroux grâce au dispositif d'aide pour le maintien et la création de services en milieu rural du Département



DÉCEMBRE

- Remise du prix « Les chemins de l'honneur » 2023 aux jeunes méritants pour leur engagement citoyen, leur sens civique et leur dévouement
- Exposition immersive Notre-Dame de Paris à la Saline royale d'Arc-et-Senans
- Visite du futur collège de Bethoncourt pour les parents d'élèves du secteur

ENGAGEMENT 1

Faciliter les parcours de vie



Faciliter les parcours de vie dans tous les domaines d'intervention du Département

Le Département reste présent à chaque étape de la vie des Doubiens, notamment avec la création de villages d'enfants, de points relais autonomie et l'intensification des actions liées à la démarche départementale « Partageons nos sports ».



PROTÉGER LES ENFANTS À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR PARCOURS

ZOOMS SUR 2023



Le développement d'une gouvernance départementale de la protection de l'enfance

- La généralisation et le renouvellement des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) pour les trois grands opérateurs historiques du Doubs que sont l'Association départementale de sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent dans le Doubs (ADDSEA), l'Association d'hygiène sociale (AHS FC) et l'Association de sauvegarde de l'enfant à l'adulte Nord Franche-Comté (ASEA NFC).
- Des dialogues budgétaires annuels systématiques et une relation au plus près visant à la bienveillance des usagers : systématisation de la transmission par les associations des Événements indésirables graves (EIG) à l'autorité de tutelle ; poursuite des contrôles des services et établissements, lancement du contrôle du service de prévention spécialisé de l'ADDSEA en décembre.
- Le rattachement du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) au Département et la désignation de sa direction par la Présidente du Département.

Le développement de l'offre de prise en charge

Cela s'est traduit par :

- L'inauguration au mois d'août de la Maison d'enfants à caractère social de l'Association départementale de sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent dans le Doubs (ADDSEA) à Velesmes-Essarts.
- Le dépôt des permis de construire des villages d'enfants situés sur le site des Haras à Besançon et sur la commune de L'Isle-sur-le-Doubs.
- L'ouverture de places supplémentaires pour l'accueil des Mineurs non accompagnés (MNA) et notamment des places adaptées à une problématique nouvelle : l'accueil des jeunes filles dont certaines sont enceintes.

Le développement du travail en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance du département

- La signature du Schéma départemental des services aux familles (SDSF), successeur du Comité départemental des services aux familles (CDSF) permettant la coordination des actions des 37 participants et l'établissement d'une feuille de route des implantations des crèches.
- La poursuite du dialogue avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour le développement de l'offre de répit concernant les enfants ayant des troubles reconnus et confiés auprès d'assistants familiaux.
- Le travail en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) se poursuit afin d'offrir de meilleures conditions de suivi médical aux jeunes majeurs.

2023, C'EST AUSSI :

- 15 enfants devenus pupilles ont bénéficié d'un projet de vie qui, pour certains d'entre eux, passe par une adoption (voir témoignage ci-contre) ;
- **Sur le secteur Bisontin :**
Atelier créatif parents/enfants au Pôle enfants confiés (PEC) qui permet d'avoir un temps d'observation parent/enfant beaucoup plus fin. Les uns et les autres ont pu dire leur satisfaction de produire quelque chose ensemble. Selon une psychologue : « on gagne six mois dans la restauration du lien » ;
- **Sur le secteur de Montbéliard :**
« O PEC 24 (Olympique Pôle enfants confiés 2024) : en écho aux Jeux paralympiques ». À l'initiative d'une assistante familiale et d'une secrétaire en charge de l'accueil du PEC, un groupe composé d'assistants familiaux, d'une référente éducative PEC et d'une quinzaine d'ados a été constitué. Ils ont mené ensemble une action de découverte du handisport, permettant ainsi de changer le regard des jeunes notamment sur le handicap. Ils ont pris conscience de la richesse qu'apporte la différence qui n'est pas un frein, ni à la réussite, ni au dépassement de soi ;
- **Sur le secteur du Haut-Doubs :**
Le développement de la coopération avec la Suisse et l'Office des mineurs et de la jeunesse du canton de Neuchâtel.



« O PEC 24 » : changer le regard des jeunes sur le handicap grâce au parasport.

PAROLES D'USAGERS

Laurine et Damien

Parents adoptants

« Notre parcours vers l'adoption s'est toujours bien passé : nombreux apprentissages, personnes bienveillantes, formations diverses... Vendredi 6 octobre 2023, LE courrier : la vie bascule, explose de bonheur, de joie, notre vision du monde change complètement... À la lecture de quatre mots « Je vous ai choisis ». Nous sommes choisis pour être les parents d'un enfant. Est-ce bien vrai ? Bien nous ? Petit, grand ? Garçon, fille ? Tant de questions nous ont traversés ce week-end-là. Dès le lundi

tout s'est enchaîné très rapidement, nous avons rencontré notre fille le mardi. Qui aurait pensé ou imaginé traverser tant d'émotions en si peu de temps ? Notre rencontre peut se résumer en un mot : MAGIQUE ! On se sent tellement chanceux. Aujourd'hui nous sommes des parents comblés d'une petite fille merveilleuse. Nous avons appris à nous connaître mutuellement et construisons notre bonheur au quotidien. Nous étions faits pour nous rencontrer et créer notre histoire. »



CHIFFRES-CLÉS

2 468 informations préoccupantes reçues. Soit 3% de plus qu'en 2022

1 914 enfants confiés au 31/12/2023 (+ 16,8%), dont 129 jeunes majeurs

95,5 % des mineurs non accompagnés (MNA) confiés devenus majeurs sur les 90 sortants obtiennent un titre de séjour, un diplôme, une insertion dans le droit

1 587 consultations dans les centres de santé sexuelle soit une augmentation de 23%

4 913 visites post-natales, + 7% par rapport à 2022

181 Établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) pour 3 342 places et 70 d'entre eux ont été contrôlés



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Des agents de la Protection maternelle et infantile (PMI) des trois territoires, médecins, sages-femmes, infirmières puéricultrices ont été formés à des modalités d'intervention auprès des collégiens et lycéens en termes de vie affective et sexuelle. C'est une formation commune avec l'Éducation nationale.

ACCOMPAGNER LA JEUNESSE ET SOUTENIR L'ACCÈS AU SPORT

ZOOMS SUR 2023

Un nouveau cadre pour les contrats de territoire sport, culture, jeunesse plus stratégique et structurant

Le 25 septembre 2023, l'Assemblée départementale a adopté le nouveau cadre de contractualisation avec les territoires pour la période 2024-2026. Le Département a renforcé son appui aux politiques sport, culture, jeunesse des 16 territoires éligibles avec une augmentation de financement de 83 000 € par an sur trois ans pour un total de 403 000 € chaque année. Trois temps de présentation des futurs contrats sur les territoires ainsi que des échanges techniques avec chaque EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) ont permis d'avancer dans la définition de ces futurs contrats. La co-construction des objectifs structurants et des engagements des EPCI sur les priorités départementales activent la collaboration avec le Département à un niveau plus stratégique, pour une pertinence renforcée du développement sportif, culturel et de l'animation jeunesse sur les territoires.



Priscilla Bergerhoff, conseillère départementale déléguée à la jeunesse, à la citoyenneté et à l'éducation populaire.



Un renforcement de l'accessibilité de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap

Fin 2023, ce sont 136 usagers qui ont bénéficié du soutien du référent sport de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du Doubs. Cet accompagnement vise à encourager les personnes en situation de handicap à commencer ou redémarrer une activité physique.

Le frein financier ayant été identifié comme un obstacle important à l'accès à une pratique sportive, une aide financière individuelle forfaitaire de 150 € à destination des personnes en situation de handicap a été créée à titre expérimental en 2023, avec pour objectif un déploiement plus large à compter de 2024.

En complément, la plateforme numérique OZ avec ses 227 membres et ses 96 associations contributrices permet aujourd'hui de disposer d'un outil d'animation du réseau des acteurs de la pratique sportive adaptée. L'ouverture d'OZ au grand public, en 2024, permettra aux personnes en situation de handicap d'avoir un accès direct aux informations et aux contacts qui faciliteront le développement de leur pratique d'activité physique.



Adrien, référent sport de la Maison départementale des personnes handicapées.



À la veille des JOP, « Partageons nos sports » mobilise plus que jamais

Le Département a décidé de saisir l'opportunité des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour insuffler une dynamique inclusive des personnes en situation de handicap à travers la démarche « Partageons nos sports ». 2023 a marqué un coup d'accélérateur dans l'engagement de la collectivité pour cette dernière ligne droite avant les JOP.

Le 1^{er} avril 2023, à la Rodia, le 4^e forum « Partageons nos sports » a réuni la communauté de projet et le grand public lors d'un temps fort mémorable avec la conférence de Philippe Croizon qui a partagé avec humour et générosité le récit de son parcours et de ses exploits sportifs.

Par ailleurs, de nombreux territoires ont bénéficié des journées festives d'animation et de sensibilisation au parasport : Valdahon les 12 et 13 mai 2023, Sancey les 25 et 26 juin 2023, Brognard le 8 juillet 2023 (où l'inauguration des modules inclusifs s'est ajoutée aux ateliers de pratiques parasportives) et la Combe Saint-Pierre le 26 août 2023 avec une journée de défis par équipe mixte.



À Sancey le 25 juin.



Philippe Croizon, en conférence à la Rodia le 1^{er} avril.

2023, C'EST AUSSI :

→ Un nouveau dispositif d'accompagnement des associations de jeunesse et d'éducation populaire qui permet de cibler le soutien du Département sur l'amélioration de la qualité de l'encadrement des jeunes ;



→ La participation du Conseil départemental des jeunes à un projet européen « Erasmus + » mené avec la Maison de l'Europe qui a conduit une délégation de 41 élus jeunes du Département du Doubs jusqu'à Celje, en Slovénie du 14 au 20 mai 2023 pour travailler avec quatorze Slovènes sur la lutte contre le réchauffement climatique.

CHIFFRES-CLÉS

65 personnes en situation de handicap accompagnées pour l'accès à une pratique sportive pour un montant de 9 750 €

77 écoles ont bénéficié d'une aide du Département au titre du dispositif natation

39 comités départementaux sportifs soutenus

125 jeunes ont participé à Rencontr'Ados le 11 juillet 2023 à la Saline royale

2 262 élèves d'écoles primaires en zone de montagne ont bénéficié du cycle d'apprentissage du dispositif ski

57 associations sportives de collèves soutenues pour leur participation à des compétitions sportives de niveau départemental, régional ou national.



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Des clubs incités à s'ouvrir davantage aux femmes

Le Département a intégré l'enjeu d'égalité femmes-hommes dans le soutien qu'il apporte aux clubs sportifs. Il tient compte du nombre de licenciées féminines et de la présence d'une équipe filles dans les subventions accordées. De même, il incite les clubs à mener des actions en faveur du développement de la pratique sportive féminine et à favoriser la représentativité féminine au sein des équipes dirigeantes.

En 2023, plusieurs clubs élites ont ainsi mis en place des actions contractualisées avec la collectivité en faveur de l'égalité femmes-hommes :

- **BMX Besançon** a mis en œuvre sa stratégie pour l'augmentation du nombre de licenciées féminines au sein du club. Elle repose sur des stages de découverte 100 % filles, des groupes d'entraînement féminins ainsi que la gratuité de l'adhésion au club pendant 1 an pour toutes les nouvelles filles licenciées au club ;
- Racing Besançon Foot poursuit l'objectif d'avoir autant de licenciées filles que de garçons en s'appuyant par exemple sur le levier de la pratique en milieu scolaire (sections sportives filles et mixtes). Il compte aujourd'hui près de 130 joueuses ;
- **L'Olympique de Besançon Rugby** voit son équipe première féminine évoluer en Fédérale 1. Tout au long

de l'année, le club mène des actions de sensibilisation à la pratique du rugby féminin, dans le milieu scolaire mais aussi dans les maisons de quartier. D'autres partenariats sont mis en œuvre avec l'association « Regards de femmes » ainsi que « Solidarités femmes ». Le club souhaite également promouvoir l'équité femmes-hommes au sein du collectif dirigeant ;

- **La section Tennis de l'ASCAP Montbéliard** encourage la pratique du sport féminin à travers le tennis et le padel (plusieurs séances de padel uniquement réservées aux femmes et encadrées par un enseignant professionnel, tournois de tennis et de padel strictement féminins).



ENCOURAGER LA LECTURE PARTOUT ET POUR TOUS

ZOOMS SUR 2023

Vote du Schéma départemental de la lecture publique 2023-2030

Le nouveau Schéma adopté le 16 janvier 2023 définit le cadre programmatique des actions du Département en matière de lecture publique.

Il s'articule autour de trois axes transversaux :

- 1 / Renforcer la couverture territoriale et favoriser la mise en réseau ;
- 2 / Proposer des collections et des services adaptés aux bibliothèques et aux publics ;
- 3 / Contribuer à l'amélioration de la qualité de service des bibliothèques.



Schéma Départemental de la Lecture Publique

Il porte la Médiathèque départementale dans une dynamique de renforcement de la proximité en desservant l'ensemble de la population, d'élargissement des périmètres d'action et de maillage culturel innovant. Il recense enfin 34 objectifs opérationnels à mettre en œuvre sur les 8 ans du Schéma.

Signature d'un Contrat départemental Lecture avec la DRAC

La Médiathèque départementale conçoit et met en œuvre un calendrier annuel d'action culturelle et d'animations permettant aux bibliothèques de son réseau de proposer des projets. Le Contrat départemental Lecture en cohérence avec le nouveau Schéma départemental de la lecture publique donne l'opportunité de recettes significatives par des engagements réciproques et partagés avec la DRAC.

Il propose 19 actions articulées autour de trois axes :

- 1 / Développer les actions culturelles numériques dans les bibliothèques ;
- 2 / Proposer des actions structurantes pour les publics petite enfance / enfance / famille ;
- 3 / Enrichir les programmes d'action culturelle des bibliothèques du département du Doubs et développer les partenariats.

Sa durée est de trois ans, le coût global sur les trois années est estimé à 582 000 €, avec un financement croisé : chaque année, 174 000 € côté Département et jusqu'à 60 000 € côté Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).



Démarrage du projet Bibliothèque numérique de référence

Avec le recrutement d'un contrat de projet de trois ans en juin 2023, la phase préparatoire d'expression des besoins en interne et de concertation avec six bibliothèques pilotes a débuté en septembre 2023, complétée par une enquête auprès de 54 bibliothèques. La Bibliothèque numérique de référence propulse les actions de la Médiathèque départementale dans la modernité, à la fois au niveau de ses outils de gestion élargis aux bibliothèques partenaires et auprès des publics en matière de développement culturel numérique et d'insertion. Une place importante est accordée à l'accessibilité et à la médiation.

Le projet s'articule autour de trois axes :

- 1 / Modernisation des outils de la Médiathèque départementale ;
- 2 / Développement des outils et services numériques des bibliothèques municipales ;
- 3 / Nouveaux services, médiation et inclusion numérique.



La médiathèque de Belleherbe.

2023, C'EST AUSSI :

- Ouverture au public de la médiathèque de Belleherbe en décembre : la Médiathèque départementale s'est mobilisée avec le réseau des Pionniers de l'innovation publique pour organiser des résidences de design de service permettant d'associer les habitants et acteurs locaux à la définition du projet de bibliothèque ;
- Démarrage d'une politique documentaire concertée : des ateliers de concertation avec six bibliothèques pilotes ont permis de définir une méthode, une boîte à outils et des objectifs documentaires partagés à déployer pluri-annuellement ;
- Lancement d'un programme d'actions « Petite enfance » : des malettes spécifiques « Édition Jeunesse Accessible » ont été mises en service et une journée professionnelle « Petite enfance » programmée en novembre, réunissant bibliothécaires et acteurs des solidarités, en amont de formations puis d'actions avec les publics à venir en 2024 et 2025 ;
- Mise en œuvre d'une programmation de séances d'éveil musical effectuées par la Compagnie « Tralalère », au profit de 25 bibliothèques ; le succès est très grand et la demande ne cesse de croître !
- Maintien du dispositif « Microfolies », en partenariat avec l'opérateur « Familles rurales » et avec un cofinancement de la DRAC : huit bibliothèques associées pendant 30 semaines de résidence. 4 941 personnes accueillies, dont 3 318 enfants.



Journée « Petite enfance » en novembre 2023.

PAROLES DE PARTENAIRE

Delphine Vacheron

Responsable de la médiathèque de Belleherbe

« En 2019, la commune de Belleherbe a souhaité redéfinir les services proposés par les différentes bibliothèques du territoire afin de répondre davantage aux besoins de la population en matière d'espaces et d'usages. Le projet de créer une médiathèque dans l'ancien presbytère autour du concept de « troisième lieu » a été validé afin d'assurer aussi bien les missions traditionnelles d'accès à la culture, à l'éducation et à l'information que de mettre en avant les valeurs de convivialité et de liens sociaux par des voies variées et novatrices.

Grâce au concours de la Médiathèque départementale, la commune a pu bénéficier d'un accompagnement de la Région, avec l'organisation d'ateliers participatifs associant les habitants, les structures associatives, les publics scolaires et enseignants... du plateau de Belleherbe ; menés par les médiateurs de la Région et des membres de l'équipe de la Médiathèque départementale. La médiathèque de Belleherbe a pu ouvrir ses portes en décembre. 427 usagers s'y sont inscrits pour une population totale de 2 000 habitants. »



©Laurent Cheviet

CHIFFRES-CLÉS

180 bibliothèques partenaires

143 117 documents prêtés dans les bibliothèques du réseau

23 journées de formation et rencontres professionnelles, 365 bibliothécaires salariés et bénévoles formés

63 séances d'éveil musical

56 projections de films documentaires et courts-métrages

1 853 usagers actifs sur la « Médiathèque numérique » pour 25 854 films ouverts



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Une sensibilité renforcée

à la question de l'égalité femmes-hommes

Un certain nombre d'outils d'animation sont également mis à disposition des bibliothèques du réseau départemental et des collèges :

- Deux expositions itinérantes : « Bien dans leur genre », qui invite avec humour à s'interroger sur les relations filles-garçons et sur le rôle de chacun au sein de la famille ou de la société ; et « Ensemble contre les violences faites aux femmes », qui pointe cette inégalité constituant un obstacle majeur à l'équilibre et à l'évolution des sociétés
- Une valise thématique consacrée aux 100 grands films de réalisatrices.

PROMOUVOIR UNE OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITÉ

ZOOMS SUR 2023

Les médiateurs du Pôle Courbet hors les murs



Le Pôle muséal Courbet fait le choix de rayonner sur le territoire et de rencontrer ses publics. Ainsi, l'équipe de médiation culturelle propose des actions hors les murs auprès de structures spécialisées ou d'établissements scolaires. Pour les publics en situation de handicap ou relevant d'organismes à vocation sociale, ces rencontres se déroulent aussi hors des institutions, sur les lieux peints par Courbet, en pleine nature ou dans l'atelier de lithographie à Ornans. La dernière rencontre a été l'aboutissement d'un projet conduit sur l'année scolaire autour des animaux avec la classe externalisée du collège Pierre-Vernier et de l'Institut médico-éducatif Arc-en-ciel à Ornans.

Cette éducation aux arts et à la culture, stimulant la créativité et transmettant des savoirs spécifiques, a pour objectif de briser des barrières psychologiques et sociales et permettre à beaucoup de franchir le pas d'une visite sur les sites du Pôle Courbet.



Atelier lithographie.

©Musée départemental Gustave Courbet

Une démarche véritablement concertée pour le renouvellement du Schéma départemental de développement des enseignements artistiques

Compétence obligatoire du Département, le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques (SDDEA) doit garantir aux habitants la possibilité de s'épanouir à travers la pratique artistique, de progresser tout en développant leur talent et leur passion.

Pour assurer la pérennité de l'enseignement artistique sur notre territoire, le futur SDDEA devra répondre aux objectifs d'amélioration du maillage du territoire, de structuration des parcours (enseignement spécialisé, éducation artistique et culturelle) et d'activation des collaborations au sein du réseau. Conformément à la loi, il prendra en compte la danse et le théâtre.

En tant que chef de file, le Département pilote cette démarche participative, engagée en novembre, qui aboutira à la production d'un rapport pour nourrir le futur SDDEA soumis à l'Assemblée départementale fin 2024. Cette démarche accompagne d'ores et déjà les acteurs de l'enseignement artistique, de la pratique en amateur et de l'éducation artistique et culturelle dans la mise en œuvre d'une culture de la coopération.

L'éducation artistique et culturelle pour les collégiens toujours plébiscitée

Conçu avec l'Éducation nationale et la DRAC, le *Parcours artistique et culturel* vise à donner accès aux collégiens à la culture par des rencontres d'artistes, des spectacles, l'initiation à la pratique des arts. Lors de l'année scolaire 2022-2023, plus de 10 000 collégiens ont bénéficié d'une proposition d'éducation artistique et culturelle dans leur établissement (cycle de cinéma, spectacle, visite de musées et lieux patrimoniaux, projets de création avec des artistes et ateliers de pratique).

Pour la seconde fois en 2023, le Département a organisé l'intervention d'artistes sélectionnés dans des établissements volontaires dans le cadre de son dispositif *Homage à Samuel Paty*. Durant une semaine, des artistes du territoire ont accompagné les collégiens, aux côtés de leurs enseignants, pour cheminer dans l'élaboration d'une œuvre collective autour de la liberté d'expression. Cinq collèges ont participé à ce dispositif qui offre aux élèves l'opportunité de s'emparer des moyens de l'art et de la création pour nourrir collectivement leur conscience de l'importance de la liberté d'expression dans une société démocratique.



Restitution de la résidence d'artiste Samuel Paty au collège de Seloncourt.

CHIFFRES-CLÉS

843 personnes (structures sociales/handicap ; scolaires) ont bénéficié des actions hors les murs de l'équipe de médiation du Pôle Courbet

72 établissements scolaires, 4 856 élèves et enseignants, ont bénéficié d'une médiation au sein du Pôle Courbet

35 structures, 2 303 personnes, accompagnant des publics dits empêchés (structures sociales/handicap) ont bénéficié d'une médiation au sein du Pôle Courbet

255 événements au Pôle Courbet (conférences, concerts, visites guidées, spectacles...)

2 festivals gratuits organisés à la Ferme familiale Courbet de Flagey (Rendez-vous aux jardins et Courbestival) avec près de 2 000 curieux

6 017 élèves de moins de 25 ans dans 37 écoles de musique et trois conservatoires pour l'année scolaire 2022/2023



Résidence d'artiste avec « Les Animaux de la Compagnie » à Anteuil en octobre 2023.

2023, C'EST AUSSI :

- Une offre améliorée du Pôle Courbet pour les scolaires grâce à de nouveaux documents pédagogiques à destination des enseignants et une nouvelle formule de visites (ateliers arts plastiques, visites des sites et moments de convivialité) ;
- Une rencontre créative entre un artiste et des groupes de structures à vocation sociale : le Groupement d'Entraide Mutuelle (GEM) « Les amis de ma rue là à Besançon » et les ateliers créatifs du Centre communal d'action sociale de Besançon ont participé à la réalisation de l'*Hommage malheureux à Gustave Courbet* avec l'artiste Romain Cattenoz, alors en résidence à la Ferme familiale Courbet de Flagey ;
- Une exposition des travaux réalisés dans le cadre du dispositif « La classe, l'œuvre » au sein du musée Courbet. Cet événement a permis d'accueillir la quasi-totalité des enfants et leurs familles lors de la restitution des travaux et de la Nuit des musées. Un jeu de piste a été conçu pour l'occasion pour permettre aux familles de découvrir les collections ;
- Cinq résidences d'artistes de septembre à octobre dans les Communautés de communes du Pays de Sancey-Belleherbe, Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, des Deux Vallées Vertes, Loue-Lison, et des Portes du Haut-Doubs.

PROMOUVOIR UN PARCOURS RÉSIDENTIEL POUR CHACUN, AMÉLIORER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS

ZOOMS SUR 2023

Adoption du Plan départemental de l'habitat (PDH)



Adopté en juin 2023, le PDH fixe le cadre stratégique de la politique départementale de l'habitat pour la période 2023-2028. Pour cela, les actions viseront à développer l'offre de logements pour faciliter les parcours résidentiels, en particulier des personnes en difficulté ; à renforcer le lien habitat-emploi ; à répondre aux défis environnementaux ; et à faire du PDH un outil d'animation territoriale.

Adoption d'un dispositif renforcé pour la production de logements communaux

Pour accompagner le développement d'une offre sociale en milieu rural, le Département a revu ses critères d'intervention (taux de subvention, plafonds de dépenses) pour favoriser le développement d'une offre nouvelle, de qualité, dans du patrimoine communal.



L'ancienne cure de Le Val a été totalement rénovée et accueille notamment deux logements de 55 m².



Développement de l'offre de logements dans le parc privé pour les ménages aux ressources modestes

Cette action est menée en partenariat avec le pôle Agence immobilière sociale (AIS) de l'association Solidaires pour l'habitat (SOLIHA) qui assure une mission de prospection-captation de logements dans les zones tendues (Haut-Doubs et Besançon) auprès des propriétaires privés avec une offre complète pour les sécuriser dans la mise en location de leurs biens. La Maison de l'habitat du Doubs (MHD) délivre une information personnalisée détaillée auprès des bailleurs privés afin de les guider dans leurs choix de mise en location de leurs biens.



CHIFFRES-CLÉS

11 projets communaux, représentant 26 logements, subventionnés dans le cadre du dispositif renouvelé

459 logements bénéficiaires des aides à l'amélioration de l'habitat du Département, dont 8 locatifs conventionnés

73 logements locatifs publics financés en offre nouvelle, et 144 logements en réhabilitation

1 392 ménages accompagnés dans le cadre du dispositif « Accompagner pour habiter »

27 logements du parc privé captés par l'Agence immobilière sociale (AIS), dont 12 dans le cadre du « pack sécurisation renforcé ».



Des tiny houses dans l'entreprise Schrader Pacific à Pontarlier.

2023, C'EST AUSSI :

- L'accompagnement au déploiement d'une solution d'habitat innovante, et la livraison de cinq tiny houses à Pontarlier pour loger des jeunes actifs-alternants ;
- Le renouvellement du dispositif départemental de lutte contre l'habitat indigne ;
- Une réflexion engagée pour faire évoluer le dispositif « Accompagner pour habiter » avec la mise en place d'une instance dédiée aux situations complexes d'accès au logement qui s'inscrit dans un partenariat avec les bailleurs sociaux ;
- L'évaluation du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) par un travail d'enquête auprès des partenaires ;
- La mise en place d'une conférence territoriale sur le secteur du Haut-Doubs sur l'habitat déplaçable et modulaire.

PAROLES DE PARTENAIRE

Cédric Bôle
Président de la Communauté de communes du Val de Morteau

« Notre collectivité a fait le choix, en août dernier, d'adhérer à la Maison de l'habitat du Doubs et de souscrire à un « pack » de services proposé par la structure. Cet engagement s'inscrit dans le cadre de notre politique habitat qui se met en place, et dans une volonté d'offrir aux habitants du Val de Morteau un service d'informations sur l'ensemble des domaines de l'amélioration de l'habitat, en prenant appui sur un outil existant. L'objectif est de permettre à nos administrés de bénéficier localement, lors de permanences, de conseils techniques, administratifs et financiers, dans un territoire marqué par un marché immobilier complexe et très tendu. Ce partenariat s'inscrit également en préfiguration d'une animation renforcée, qui sera à mettre en œuvre dans le cadre d'un futur dispositif programmé d'amélioration de l'habitat. »



RENFORCER ENCORE L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES DANS CETTE PÉRIODE INFLATIONNISTE

ZOOMS SUR 2023



Renforcement du soutien aux associations d'aide alimentaire

Le Département a renforcé son soutien financier aux associations d'aide alimentaire de 50 000 € pour agir auprès des publics les plus en difficulté.

Maintien du soutien aux ménages

Face à la hausse des coûts de l'énergie et au risque d'augmentation des impayés de loyers lié à l'inflation, le Département a maintenu une mobilisation forte des aides financières en faveur des ménages.

Si le nombre d'aides est stable, les montants augmentent, témoignant de la précarisation des situations. Ainsi, les montants d'aide sont en hausse 8,6 % par rapport à l'année précédente pour un nombre de ménages stable : 1,7 M€ en 2023 contre 1,56 M€ en 2022.

L'accompagnement social comme levier pour soutenir les publics les plus fragiles

Les centres médico-sociaux sont présents sur l'ensemble du territoire départemental et sont constitués de professionnels qui mènent des accompagnements (gestion budgétaire et démarches administratives, insertion, accès aux droits...). Le dispositif « Accompagner pour habiter » permet également de mobiliser des accompagnements pour des publics en difficulté en matière d'accès et de maintien dans le logement. Les aides individuelles financières permettent un accès aux biens électroménagers pour les ménages les plus précaires. Un partenariat avec les associations « Envie » et « Saint-Vit Informatique » permet de favoriser la fourniture de matériel reconditionné aux ménages.



L'équipe de Saint-Vit informatique lors de la labellisation RECCQ (reconditionnement de qualité).

CHIFFRES-CLÉS

1 340 ménages accompagnés par le fonds de solidarité pour le logement (FSL)

6 800 demandes d'aides d'urgence et de subsistance et d'autres aides financières individuelles (fonds personnes isolées, fonds Aide sociale à l'enfance - ASE, fonds d'aide aux jeunes et fonds insertion)

9 associations d'aide alimentaire subventionnées pour **171 850 €**

469 ménages dont la situation a été étudiée en Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX).



PAROLES D'AGENT

Sandra
Chef du service appui et ressources de la Direction action sociale, logement, insertion (DASLI)

2023, C'EST AUSSI :

- Une réflexion engagée pour faire évoluer le dispositif « Accompagner pour habiter » avec la mise en place d'une instance dédiée aux situations complexes d'accès au logement ;
- **Un maintien des prix pour les familles dans les cantines des collèges du département.**

« L'année 2023 témoigne d'une mobilisation forte des aides financières dans l'accompagnement des ménages aussi bien en matière d'accès et de maintien dans le logement que pour combler des besoins urgents. Les aides financières individuelles, qui permettent aux ménages les plus précaires de faire face à des difficultés ponctuelles, ont illustré l'émergence de besoins de plus en plus liés à la subsistance et à l'urgence pour certains publics dans un contexte d'inflation forte.

Pour exemple, les aides versées dans le cadre du Fond départemental d'aide aux jeunes (FDAJ) ont été principalement utilisées pour combler des besoins alimentaires (urgence) ou permettre un accès au soin.

La souplesse du règlement intérieur des aides financières permet de s'adapter à ces besoins et situations.

Pour autant, elles jouent toujours un rôle de sécurisation des parcours dans le logement. On note que les aides sont désormais plus orientées vers un maintien dans le logement, rendu fragile compte-tenu de la hausse des charges incompressibles et des dépenses d'énergie. »



ACCÉLÉRER L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES DOUBIENS

ZOOMS SUR 2023



Favoriser le développement d'une offre de formation pour accompagner les publics vers l'autonomie numérique

L'appel à projets lancé en 2023 dans le cadre de la Conférence des Financeurs pilotée par la Direction de l'Autonomie a permis d'asseoir l'accompagnement départemental des aînés dans leurs usages numériques.

Conformément au cahier des charges de l'appel à projets, il s'agit de mettre en place des actions de prévention visant à informer, sensibiliser ou accompagner les personnes de 60 ans et plus afin qu'elles adaptent leurs habitudes de vie et évitent ainsi ou retardent la perte d'autonomie.

Ainsi, quatre porteurs de projets ont été mobilisés : UDCCAS (Union départementale des Centres communaux d'action sociale) pour des cafés connectés, le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Besançon pour l'action « connecté à



Les Cafés connectés de l'UDCCAS. Photo d'archives - Jack Varlet.

tout âge », ELIAD (Ensemble pour le lien, l'innovation et l'accompagnement à domicile) avec des ateliers numériques et l'UFCV (Union Française des centres de vacances) pour une action relative au passage à la retraite incluant un volet numérique.

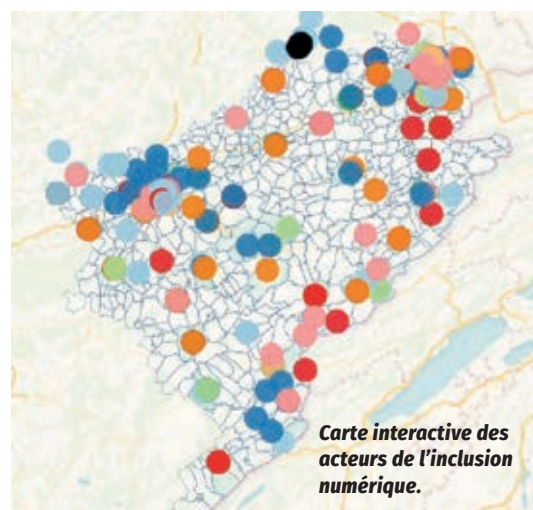
Ces actions ont touché un public de près de 400 personnes.

CHIFFRES-CLÉS

250 travailleurs sociaux équipés pour pouvoir effectuer les démarches lors des visites à domicile et **60** habilités « aidant connect » pour porter ces démarches en lieu et place des usagers en fracture numérique

9 collègues qui ont expérimenté une formation destinée aux parents pour l'utilisation des outils Éclat et Pronote indispensables aux échanges entre familles et communauté éducative

3 dossiers soutenus au titre du partenariat conclu avec La Poste pour accompagner les projets des territoires visant à compléter l'offre de services dans une approche de filière intégrant matériels et usages



Aider les usagers à se repérer dans l'écosystème du numérique

Actualisée en 2023, la cartographie interactive des acteurs de l'inclusion numérique est d'un accès plus facile sur le nouveau site Internet du Département : désormais, il suffit de sélectionner dans le menu du site la rubrique « sur tout le territoire » puis « territoire numérique ». Elle permet à tout usager de repérer rapidement les lieux d'inclusion à proximité et en cliquant d'avoir accès aux coordonnées ainsi qu'aux services proposés. Près de 300 opérateurs sont ainsi recensés. Ce travail de recensement et de mise à disposition des informations pour simplifier le parcours de l'utilisateur préfigure le rôle qui va prochainement incomber au Département au titre de France Numérique Ensemble pour la coordination de la politique d'inclusion numérique sur le Doubs.

2023, C'EST AUSSI :

- 2 600 collégiens relevant de 15 établissements sensibilisés aux bons usages du numérique (cyberdépendance, cyberharcèlement, identité numérique, fake news...);
- Une offre de ressources numériques étoffée par la Médiathèque départementale avec des supports adaptés pour les publics multi « dys », des expositions numériques ainsi qu'une ludothèque pour conforter l'acculturation au numérique;
- **Huit bibliothèques ont accueilli durant huit semaines le dispositif Microfolies, musée numérique itinérant permettant d'accéder sous forme ludique à de nombreuses ressources culturelles à partager entre petits et grands.**



APPORTER DES RÉPONSES TERRITORIALISÉES, DIVERSIFIÉES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

ZOOMS SUR 2023



Habitat inclusif

Depuis deux ans, le Département fait partie des précurseurs pour le développement de l'habitat inclusif, également appelé « habitat accompagné, partagé et intégré à la vie locale », destiné aux personnes âgées et/ou en situation de handicap qui en font le choix. Vingt projets sont en cours de création et les 12 premiers locataires bisontins ont emménagé début octobre dans leur logement inclusif en cœur de ville. Ainsi, six seniors et six personnes en situation de handicap ont intégré ce premier habitat inclusif, porté par un bailleur social. Chaque logement a été pensé pour être adapté aux difficultés liées au vieillissement ou au handicap. Un ergothérapeute passe aussi, une fois le locataire installé, pour voir s'il faut ajuster ou ajouter des équipements. La dimension intergénérationnelle

de la résidence s'appuie aussi sur les 33 autres logements en location. Le Département apporte son soutien à l'équipement de la salle commune, via une subvention dédiée, ainsi qu'au fonctionnement quotidien de l'habitat inclusif grâce au versement d'une nouvelle aide : l'aide à la vie partagée, qui permet de financer notamment une présence humaine auprès des bénéficiaires (5 000 €/habitant/an).

Portail personnes âgées

Chef de file des solidarités, le Département a lancé en octobre 2023, à l'occasion de la semaine bleue, une plateforme d'informations spécialement conçue pour les plus de 60 ans et les aidants : <https://personnes-agees.doubs.fr>. Ce portail propose des conseils pertinents pour chaque situation, ainsi que les démarches à suivre, comme le nouveau formulaire CERFA pour demander l'APA. Des informations sont également en ligne pour améliorer le quotidien des personnes âgées, adapter leur domicile ou encore trouver une prise en charge adaptée à leurs besoins. Sans oublier un agenda avec des animations et des ateliers spécifiques.



Nouvelle génération de contrats avec les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

Le Département mène depuis plus de dix ans une politique précurseuse en matière d'aide à domicile, pour les personnes âgées et en situation de handicap. En 2023, une nouvelle génération de Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) a été signée avec 12 SAAD, pour une durée de cinq ans. Ces services ont pour mission d'apporter une aide humaine aux personnes âgées et en situation de handicap, à leur domicile. Le Département a décidé d'augmenter les dotations versées aux SAAD, avec trois objectifs : garantir un service de maintien à domicile sur tout le territoire départemental, y compris dans les zones les plus rurales ; renforcer la qualité d'accompagnement des personnes et soutenir l'attractivité des métiers de l'aide à domicile, dans un contexte de fortes tensions sur le recrutement de ce personnel essentiel aux quotidiens des personnes âgées et en situation de handicap.



Signature des nouveaux CPOM au Département à Besançon.



Valérie Maillard, conseillère départementale déléguée au handicap.

2023, C'EST AUSSI :

- 1M€ d'aide exceptionnelle versée en urgence aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) les plus en difficulté ;
- Des délais d'instruction des premières demandes de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile divisés par deux, qui sont passés de sept mois en octobre 2022 à moins de trois mois en décembre 2023 ;
- Une expérimentation des « points relais autonomie » au sein des CMS de Maîche, Valdahon et Morteau, pour mieux informer et orienter les personnes âgées ;
- Un nouvel accueil de jour pour les personnes âgées qui a ouvert ses portes à Levier ;
- Un diagnostic mené avec l'Agence régionale de santé (ARS) et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) sur les besoins et l'offre dédiée aux personnes en situation de handicap dans le Doubs ;
- Des modalités d'accès à l'aide-ménagère plus favorables pour les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).



Au CMS de Valdahon.

PAROLES D'USAGERS

Yvette, Thierry et l'habitat inclusif

« Je suis vraiment ravi d'être ici, je souffrais beaucoup de solitude, depuis plusieurs années, seul dans ma maison de Sancey. Quand on m'a proposé ce type d'habitat partagé, je n'ai pas hésité à déménager en ville. Le prix est très abordable, je paie même moins cher qu'à la campagne car le chauffage est compris dans les charges. Et j'ai une amie qui vit dans le quartier. » raconte Thierry.

« Je suis tellement heureuse d'être ici, c'est beau, c'est propre, j'ai hâte de commencer les animations pour rencontrer tous les habitants. » commente Yvette.



CHIFFRES-CLÉS

2 249 bénéficiaires de l'Aide sociale à l'hébergement (70% de personnes handicapées, 30% de personnes âgées), soit +4,1% par rapport à 2022, pour un budget total de plus de 60 M€

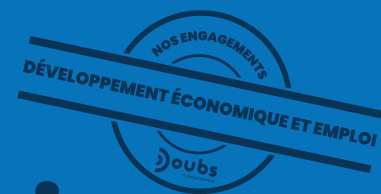
3 773 bénéficiaires de l'APA en établissement en Ehpad, pour un total de 20,37 M€, soit une augmentation des dépenses de +3,92% par rapport à 2022

6 723 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31 décembre 2023, pour un montant total de dépenses de 34,9 M€

655 élèves en situation de handicap ayant bénéficié d'un transport, soit +2,66% par rapport à 2022, pour une dépense totale de 3,536 M€

ENGAGEMENT 2

Agir pour l'emploi et le développement économique



Redevenir un acteur fort pour l'emploi et le développement économique

Le Département se mobilise notamment pour soutenir l'économie touristique, l'agriculture locale, les collectivités et pour que les allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) retrouvent un emploi dans des entreprises locales.



APPORTER UN ACCOMPAGNEMENT « SUR MESURE » AU RETOUR VERS L'EMPLOI

ZOOMS SUR 2023

Construction d'un nouveau référentiel d'accompagnement des bénéficiaires du RSA



Le Département entend déployer une offre d'accompagnement adaptée tant aux réalités économiques territoriales très hétérogènes qu'au regard du profil des bénéficiaires de l'allocation. Ainsi, un accompagnement professionnel et socio-

professionnel resserré et intensif vers et dans l'emploi est mis en œuvre en faveur des usagers âgés entre 25 et 39 ans disposant d'une ancienneté inférieure à deux ans dans le droit RSA. Trois parcours d'accompagnement seront ainsi déclinés dans le Département :

- Objectif emploi : pour les bénéficiaires du RSA de 25 à 39 ans ayant une ancienneté inférieure à 1 an dans le droit et bénéficiant d'une orientation vers un accompagnement professionnel. Un accompagnement professionnel intensif sera mis en œuvre par les coachs filières de France Travail
- Objectif compétence : il regroupe deux modalités d'accompagnement qui couplent un travailleur social et un professionnel du retour à l'emploi à destination des 25-39 ans ayant une ancienneté de moins de deux ans dans le droit RSA
- Objectif remobilisation : à destination des bénéficiaires orientés pour un accompagnement social pour lesquels un retour à l'emploi est prématuré au regard des freins périphériques.

Refonte du conventionnement avec les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) : faire de l'IAE un véritable tremplin vers l'emploi classique

L'insertion par l'activité économique marque fortement l'identité du Doubs. Le Département apporte son soutien à ces acteurs majeurs de l'emploi à travers le cofinancement des aides aux postes au sein des ateliers et chantiers d'insertion et un conventionnement triennal des 39 structures présentes sur le territoire. En cohérence avec la politique départementale de retour à l'emploi, un nouveau cadre de partenariat a été posé pour 2023-2025. Ainsi, le degré d'exigence s'accroît en matière de recrutement de bénéficiaires du RSA au sein des SIAE en donnant parallèlement une plus large place aux objectifs de sorties en emploi et en formation à l'issue du parcours en structure. L'objectif poursuivi est celui de développer leur rôle de tremplin entre le RSA et l'emploi classique en renforçant les liens entre SIAE et monde économique.



La Blanchisserie du Refuge à Besançon.



Déploiement de sept animateurs locaux emploi insertion sur le terrain

2023 est l'année de mise en œuvre opérationnelle du SPIE (Service public de l'insertion et de l'emploi) qui se traduit notamment par l'installation de sept animateurs locaux (ASPIE) sur l'ensemble du territoire départemental. Ainsi, en lien avec les ambitions poursuivies par le SPIE, les sept ASPIE ont conduit différentes actions en faveur de l'emploi et de l'insertion tout au long de l'année : soutien à l'organisation d'événements emploi locaux (salons et forums de l'emploi), dynamisation des prescriptions en Insertion par l'activité économique (IAE) avec l'organisation de visites pour les travailleurs sociaux du Département, animation des réseaux emplois locaux afin de renforcer le tissu partenarial (GSE ou autre), organisation de webinaires d'information sur des thématiques variées à destination des acteurs de l'accompagnement et création de newsletter en vue de favoriser l'interconnaissance des professionnels.



2023, C'EST AUSSI :

- Adoption du Programme Départemental d'Insertion et de Retour à l'Emploi (PDIRE) 2023-2028 qui marque l'ambition forte de faire de l'insertion professionnelle un levier majeur d'émancipation ;
- **Deuxième salon dédié au recrutement : une deuxième édition placée sous le signe de la réussite avec une participation en hausse : 2 600 visiteurs, 131 exposants et plus de 300 démarches de recrutement générées par l'évènement ;**
- **Lancement de l'expérimentation relative aux bénéficiaires du RSA dans les collèges : à la rentrée 2023, dix bénéficiaires du RSA ont été recrutés en renfort dans les collèges du Département ;**
- Expérimentation des parcours immersifs : dispositif d'accompagnement vers l'emploi de six mois à destination des bénéficiaires du RSA mixant processus de découverte des métiers (bâtiment, industrie et hôtellerie restauration) et expériences immersives.



Expérimentation au collège de Saône avec Annabel.

PAROLES DE PARTENAIRES

Jessica Vuilleumier et Özlem Senbaba

Coachs filières

Le dispositif des coachs filières, mis en place par le Département en partenariat avec Pôle emploi a été déployé sur le secteur de Montbéliard. Deux coachs filières, Jessica Vuilleumier et Özlem Senbaba ont accompagné en 2023 chacune une quarantaine de demandeurs d'emploi vers des secteurs en tension.

“ En gérant un portefeuille plus réduit de demandeurs d'emploi, cela nous permet d'être dans un accompagnement personnalisé et adapté. C'est d'autant plus important que 86 % sont bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), et des personnes très éloignées de l'emploi (...) Nous assurons un suivi intensif et régulier avec un rendez-vous au minimum une fois par mois et nous poursuivons ce suivi pendant trois à six mois afin de stabiliser le retour à l'emploi (...) Cela nous permet de gagner en réactivité pour amener ces publics vers l'immersion, la formation et le retour à l'emploi. Ils retrouvent aussi peu à peu un rythme et de l'autonomie. Cela les redynamise et leur redonne confiance. ”



CHIFFRES-CLÉS

12 107 foyers allocataires RSA fin 2023, 46,7 % entre 25 et 39 ans et près de 61% avec une ancienneté dans le droit inférieure à 2 ans

3 183 bénéficiaires du RSA convoqués en plateforme d'orientation (nouveaux entrants dans le droit RSA). 80% d'entre eux sont présents sur cette plateforme

1 170 travailleurs non-salariés bénéficiaires du RSA dont **298** accompagnés par Boutique de gestion espace (BGE) Franche-Comté ou la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Bourgogne-Franche-Comté

39 Structures d'Insertion par l'activité économique en partenariat avec le Département avec un objectif de soutenir **313** Équivalents temps plein (ETP) de salariés bénéficiaires du RSA.

877 contrats aidés : **80** CAE-PEC (contrat d'accompagnement dans l'emploi - Parcours emploi compétences) dans le secteur non marchand (environ 38% de sorties positives), **797** CDD d'insertion en structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE)

175 décisions de la commission fraude, dont **95** amendes

INTENSIFIER ET DIVERSIFIER LE SOUTIEN EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN PARTENARIAT AVEC LES TERRITOIRES

ZOOMS SUR 2023

Construction du partenariat avec les EPCI du Doubs au titre de l'immobilier d'entreprises

Le Département a engagé une réflexion avec les EPCI à fiscalité propre du Doubs pour leur proposer un partenariat sur le volet du soutien à l'immobilier d'entreprises, domaine où ils exercent la compétence depuis 2016 mais dont ils peuvent déléguer la compétence d'octroi au Département.

L'Assemblée de juin a posé les bases de ce partenariat via un conventionnement avec de nombreux EPCI au cours de l'année 2023.



Le Département rencontre les élus des EPCI deux fois par an pour des conférences des exécutifs.



Mise en place de nouveaux dispositifs d'aides, notamment pour le maintien des services marchands en milieu rural

Suite à cette même Assemblée de juin 2023, le Département a mis en place deux nouveaux dispositifs d'intervention, à destination de la requalification des zones industrielles existantes (pour une consommation raisonnée de l'espace) et pour soutenir les initiatives locales de création ou de maintien de commerces de proximité en milieu rural.

Conventionnement avec la CCI Saône-Doubs

Le développement d'un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Saône-Doubs s'est concrétisé par la signature d'un protocole validé par l'Assemblée départementale le 26 juin 2023. Ce conventionnement permet, notamment, de mobiliser la CCI pour aider les porteurs de projets dans leurs démarches et les EPCI pour caractériser les enjeux économiques de leurs territoires. Chaque trimestre, la CCI fournit également une note de conjoncture économique au Département permettant de prendre le pouls de l'économie locale.



2023, C'EST AUSSI :

- Un nouvel engagement du Département pour accompagner et conseiller les porteurs de projets économiques sur les territoires, en étroite concertation avec les EPCI ;
- Une prise de contact renforcée avec les acteurs du développement économique afin de coordonner nos actions, notamment avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) dans la perspective de la finalisation d'un partenariat début 2024.

PAROLES D'USAGERS

Laurie Robert, bouchère

L'Écheroumontaine, boucherie-charcuterie-traiteur et épicerie a ouvert ses portes en novembre 2023 dans la plus vieille maison de Montécheroux, datant de 1461.

“ Je rêvais d'avoir ma propre enseigne. Je fais ce métier depuis mes 14 ans, mon père tient la boucherie de Damprichard... j'ai beaucoup travaillé sur ce projet et je voulais ouvrir quelque chose à la campagne. ”

Léon Bonvalot, maire de la commune

“ Nous nous sommes tournés vers le Département, ayant eu connaissance des nouvelles mesures départementales en accord avec la loi différenciation, décentralisation, déconcentration, simplification (3DS), explique Léon Bonvalot, maire de Montécheroux. Pour nous, cette ouverture est importante. Nous avons beaucoup de personnes âgées ici, nous voulons leur apporter un plus, dynamiser la commune. Nous organisons un marché nocturne, nous ouvrirons bientôt une maison de l'inclusion avec le Département. Soutenir Laurie Robert dans son projet de commerce de proximité était essentiel pour le village. ”



CHIFFRES-CLÉS

13 conventions de délégation d'octroi des aides à l'immobilier signées, en 2023, entre le Département les EPCI du Doubs avec deux conventionnements attendus pour début 2024

2 projets accompagnés au titre du soutien au maintien du commerce en milieu rural pour un montant total de subvention de plus de 20 000 €

2 conférences des exécutifs et deux réunions techniques réunissant le Département et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) organisées en 2023 pour construire et animer ce partenariat

72 acteurs touristiques privés accompagnés par Doubs Tourisme dans le cadre de leur projet de développement (équipement et hébergement touristique)

SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

ZOOMS SUR 2023

La promotion du développement touristique renforcée

Approbation par le Conseil départemental, le 26 juin 2023, de l'instauration de la taxe additionnelle de séjour dans le Doubs à compter du 1^{er} janvier 2024 : cette décision s'inscrit dans la logique de création, en 2019, d'une plateforme commune avec les EPCI du Doubs de perception, fiabilisation et optimisation du produit de la taxe de séjour dans le Doubs. Le produit de cette taxe additionnelle de séjour sera affecté aux dépenses destinées à promouvoir le développement touristique du département.

Assistants familiaux : rencontrer et informer

Face à la baisse du nombre d'assistants familiaux ces 10 dernières années, les directions territoriales se mobilisent pour présenter ce métier aux personnes intéressées par la protection de l'enfance. Cela se matérialise par des articles dans la presse, des réunions de présentation des métiers de l'accueil familial. Elles ont lieu en soirée ou le samedi matin pour toucher le maximum de personnes.

« Les coulisses du bâtiment »

L'objectif de cette opération organisée par le Département et la Fédération française du bâtiment était de susciter des vocations chez les élèves. 180 collégiens du secteur de Montbéliard ont découvert la diversité des métiers du bâtiment sur le site du futur collège de Bethoncourt.



Des éducatrices de jeunes enfants en PMI !

Grâce aux financements liés à la contractualisation avec l'État dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance, le service départemental de Protection Maternelle et Infantile a renforcé son accompagnement des usagers en étoffant et diversifiant ses équipes.

Deux sages-femmes rencontrent les femmes enceintes à domicile ou au CMS. Elles pratiquent les entretiens prénataux précoces, le suivi post-natal (1 172 visites de PMI dont 236 visites à domicile post-natales en 2023) et participent aux activités du centre de santé sexuelle. Deux psychologues supplémentaires étayent les accompagnements de la femme enceinte, des jeunes parents et de l'enfant jusqu'à ses 6 ans.

Enfin, le Doubs innove avec la création de deux postes de référent accueil collectif : deux éducatrices de jeunes enfants sont chargées du contrôle et de l'accompagnement des crèches. Leur intervention apporte de nouvelles pratiques et des conseils à leurs gestionnaires pour garantir une qualité d'accueil toujours plus haute. Le renforcement de cette mission s'est traduit par 121 visites de structures en deux ans.



2023, C'EST AUSSI :

- La mise en œuvre par Doubs Tourisme de la qualification nationale « Chambre d'Hôtes référence » et réunion de la 1^{ère} commission départementale d'attribution de la qualification à cinq premières structures ;
- La labellisation de cinq nouvelles entreprises « Made In chez nous », portant à 45 le nombre d'entreprises ouvrant leurs portes aux visiteurs et touristes pour promouvoir et faire connaître les savoir-faire identitaires du Doubs ;
- Sur le secteur bisontin : l'action « Faire une pause » pour penser ensemble avec un groupe de parole assistants familiaux co-préparé et co-animé par un binôme référent éducatif PEC/assistant familial selon un thème choisi par les assistants familiaux. Cela permet d'échanger sur des solutions, de partager des expériences et contribue à maintenir l'attractivité du métier de référent éducatif et celui du métier d'assistant familial.

PAROLES DE JEUNE

Léopaul

Élu au Conseil départemental des jeunes, du collège Edgar Faure à Valdahon

« Riche en produits du terroir, nous avons la chance d'avoir une région si gourmande. Il y a de plus en plus de petits producteurs avec chacun des spécialités variées. C'est bien de pouvoir bénéficier bientôt d'un repas 100% local dans nos cantines parce qu'on apprend à manger des bons produits mais aussi pour soutenir nos producteurs. »



CHIFFRES-CLÉS

26 % des achats sont d'origine locale dans les cantines des collèges (tous produits confondus) et 34.6 % d'achats de produits labellisés - 1,7 M€ - (dont 20,8 % de produits bios - 1M€ -), voir le détail dans PLANE.T.E Doubs

10 fromageries du Doubs approvisionnent les cantines des collèges

119 meublés de tourisme classés en 2023 par Doubs Tourisme

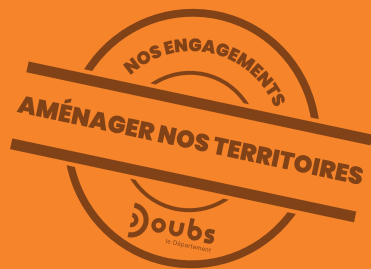
18 assistants familiaux recrutés en 2023

240 heures de formation en 2023 pour 3 groupes d'assistants familiaux soit 39 assistants familiaux

7 groupes de 59 assistants familiaux constitués en 2023 en analyse de la pratique

ENGAGEMENT 3

Aménager, équiper et irriguer nos territoires



Aménager, équiper et irriguer nos territoires avec un équilibre entre proximité et qualité de service

Le Département continue à sécuriser les routes, à aménager les territoires grâce aux contrats de territoires P@C signés avec chaque communauté de communes et à soutenir la jeunesse avec des actions utiles aux habitants.



INVESTIR POUR UNE MOBILITÉ RESPONSABLE

ZOOMS SUR 2023



Une communication accrue autour des chantiers routiers

Chaque année, le Département réalise quelques centaines de chantiers pour entretenir et aménager ses routes et ses voies cyclables.

Afin de garantir la sécurité des agents, personnels des entreprises et des usagers de ces infrastructures et permettre la réalisation des chantiers, des déviations ou des circulations alternées peuvent être mises en place, générant des contraintes pour les usagers, les riverains et la vie des territoires. Pour que chacun s'organise au mieux, le Département a renforcé l'information préalable concernant les chantiers les plus impactants avec plus d'anticipation et en associant plus en amont les acteurs locaux, maires et représentants des professionnels.

Selon la période et la durée des travaux, la longueur des déviations, l'activité du territoire concerné, des dispositions adaptées sont prévues : réunions d'information, communication dans la presse et sur le site internet inforoute 25, panneaux sur place.

En complément de cette démarche, le Département appelle chacun à la patience et au respect des personnels qui travaillent sur les routes.

Une nouvelle voie verte et innovante entre Ornans et L'Hôpital-du-Grosbois

Longeant la vallée de la Brême et empruntant le parcours de l'ancien tracé ferroviaire sur une douzaine de kilomètres, la voie verte reliant la vallée de la Loue et la gare TER a été inaugurée et ouverte à la circulation des modes doux en juin, venant renforcer le maillage cyclable du Doubs.

En aménageant cette infrastructure, le Département a souhaité en faire un terrain d'expérimentation pour tester de nouveaux revêtements, permettant de réduire l'impact sur l'environnement. Quatre entreprises locales de travaux publics ont ainsi pu proposer des procédés innovants pour traiter chaque section de la voie verte, en limitant l'imperméabilisation des sols et en recourant à des produits d'origine végétale pour remplacer les produits pétroliers.

Des panneaux explicatifs présentant ces nouveaux revêtements sont disposés tout au long du parcours qui peut servir de vitrine pour les autres aménageurs de pistes cyclables à la recherche de solutions innovantes.



Inauguration début juin.

Retour aux 90 km/h sur 28 % du réseau départemental

Pour faciliter les déplacements des Doubiens, le Département a relevé la vitesse maximale à 90 km/h sur une partie de son réseau routier.

Ainsi, au mois d'août, cette mesure a été instaurée sur 36 itinéraires qui maillent notre territoire. Ils représentent un linéaire de 1 044 km, soit 28 % du réseau routier départemental. Au préalable, une analyse des conditions de sécurité a été effectuée sur chacun de ses axes et un avis favorable a été obtenu de la part de la commission départementale de sécurité routière.

Sur les routes concernées, des panneaux « 90 km/h » rappellent régulièrement aux conducteurs la possibilité de circuler à cette vitesse maximale. Les autres routes, départementales ou nationales, restent limitées à 80 km/h.

Quelle que soit la vitesse maximale autorisée, conformément au Code de la Route, les usagers doivent adapter leur vitesse aux conditions de circulation (météo, trafic...).



Concertation routière territorialisée à Besançon le 14 mars.

2023, C'EST AUSSI :

- D'importants travaux de réfection de chaussée réalisés sur la RD 9 entre Cléron et Fertans, la RD 437 à Audincourt, la RD 461 à Villers-le-Lac ;
- Pour garantir la durabilité des ouvrages d'art, la réhabilitation du pont sur la Loue d'Ornans (RD 492), la restauration d'un mur de soutènement de la RD 463 à Badevel et du pont sur le Doubs de Grand'Combe-Châteleu (RD 47) ;
- Des réunions de concertation routière territorialisée associant les représentants des intercommunalités et, pour la première fois, l'ensemble des maires, pour débattre du programme routier de l'année et des sujets propres à chaque territoire ;



Concertation routière territorialisée à Maiche le 3 mars.



Concertation routière territorialisée à Sochaux le 8 mars.



- Une première tranche de travaux de protection des falaises surplombant la côte de Morre (RD 571), dans le cadre d'un programme planifié sur plusieurs années ;
- L'installation d'un rideau de palplanches tirant nécessaire à la stabilisation du bord de la route départementale 438 qui longe le canal sur la commune de Bart ;
- L'engagement des études de faisabilité de quatre itinéraires cyclables d'intérêt départemental, représentant un linéaire de 150 km et un investissement de 30 à 40 M€.

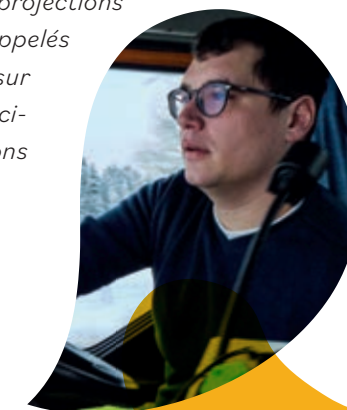
PAROLES D'AGENT

François

Agent d'exploitation

Arrivé au Bélieu en 2015, François est chargé, comme neuf autres agents d'exploitation, de la mise en sécurité des usagers de la route au quotidien. Travaux de voirie sur les routes départementales, les ouvrages d'art, mais aussi élagage, fauchage, entretien des abords, curage de fossés...

« C'est un métier très varié, même si les travaux reviennent tous les ans : chaussée à refaire, arbres à couper, terrassement, déneigement, salage. On utilise la nacelle qui a une portée de 18 mètres à tel endroit, le Blue patcher, un enrobeur-projeteur qui évite les projections de gravier, à tel autre. Nous sommes aussi appelés pour un animal écrasé, des cailloux tombés sur une chaussée, des routes à dévier en cas d'accidents. Il n'y a rien de routinier, nous changeons sans cesse de lieu. »



CHIFFRES-CLÉS

109 opérations sur les chaussées, 12 sur les ouvrages d'art, 14 de confortement de terrain et 5 sur les voies cyclables réalisées

240 personnes mobilisées pour la viabilité hivernale des 3 690 km de routes départementales (RD) répartis en 130 circuits de déneigement

36 nouvelles opérations communales de sécurisation des RD à l'intérieur des agglomérations accompagnées

73 projets communaux ont bénéficié d'une subvention de 760 424 € au titre de la répartition du produit des amendes de police

374 accidents corporels et 23 tués sur les routes du Doubs, dont 17 sur les RD

25 000 participants à la 3^e édition du SlowUp Vallée de l'Ognon de septembre, entre Sauvagny et Marnay

10 subventions, soit 726 389 €, allouées aux communes, EPCI et associations en soutien de leurs projets cyclables

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

ZOOMS SUR 2023



Signature en juillet du contrat P@C avec le territoire du Pays de Montbéliard.

Des réalisations P@C sur tout le territoire

18 contrats P@C ont été signés dotés d'une enveloppe de 92 M€ sur la période 2022-2028 avec une gouvernance élargie et des thèmes prioritaires revisités sur l'ensemble des territoires.

Parmi les réalisations « P@C » 2023, nous pouvons notamment citer la construction du Conservatoire de Musique, Danse et Art Dramatique du Pays de Montbéliard (aide de 2 M€), la création d'une base de Kayak (aide de 350 000 €) et la réfection de la piste d'athlétisme de Pontarlier (aide de 175 611 €) ou encore la pose de la première pierre d'un pôle petite enfance à Pelousey (aide de 311 188 €).

Le projet universitaire Synergie Campus co-porté par l'Université, Grand Besançon Métropole, le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), Supmicrotech (École nationale supérieure de mécanique et des microtechnique, l'ENSMM) a été financé à hauteur de 3 M€ sur un projet d'envergure de près de 77 M€.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



L'accompagnement en amont des projets permet de mieux appréhender la question de l'égalité femmes-homme

Par exemple des vestiaires adaptés et en nombre suffisant dans les équipements de type gymnase ou salle de sport ou encore la prise en compte des différents usages dans les cours d'école.

Le Département contribue également fortement à la mise en place d'équipements et de services à la population, notamment en matière de petite enfance (ex : crèches, halte-garderie, multi-accueil) et de l'enfance (rénovation d'établissements scolaires, création d'offre en matière d'accueil périscolaire et de cantines) qui permet le recrutement de personnes à majorité féminine en milieu rural.



Les élus du Département engagés pour les contrats P@C.

2023, C'EST AUSSI :

- Première année de financement du projet Territoires Numériques Educatifs destiné à permettre à toutes les écoles et les collèges du Doubs de disposer du socle numérique minimal – 71 subventions ont été accordées à des collectivités locales pour 1 349 216 € ;
- Un soutien exceptionnel aux quatre collectivités sinistrées par les orages de grêle de l'été 2022 pour un total de 80 536 € en complément des indemnités d'assurance ;



L'école ronde inclusive de Maîche.

- Financement d'une école inclusive de 18 classes dont six maternelles, dix élémentaires et deux classes IME (instituts médico-éducatifs) à Maîche. Cette école rassemble près de 300 élèves ;
- Financement d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur à Arcey qui permettent d'utiliser une énergie renouvelable et locale ;
- Pose de la première pierre d'un pôle petite enfance à Pelousey ;
- Inauguration de la salle des sports à Levier.

PAROLES DE JEUNE

Camille

Élue jeune du collège de Saint-Maimboeuf à Montbéliard

« Après trois années de travaux, le nouveau conservatoire à rayonnement départemental, porté par Pays de Montbéliard Agglomération, ouvre ses portes lundi 18 septembre à ses élèves sur le nouveau site des Blancheries, le long de l'Avenue Wilson. Dans ce bâtiment neuf de 6 062 m² sur quatre niveaux, les 85 professeurs proposent un enseignement spécialisé complet en musique, danse et art dramatique. Ce projet d'envergure, essentiel pour la diffusion de la culture dans tout le département, a été fortement soutenu par le Département du Doubs. Les 1500 élèves du conservatoire avaient hâte d'investir leurs nouveaux locaux. Le changement est radical, avec un bâtiment moderne, lumineux, une bonne acoustique et une isolation de qualité. Le nouvel auditorium est également très apprécié, car il permet d'accueillir 200 personnes lors de représentations musicales, théâtrales, ou encore de danse, ce qui n'était pas possible auparavant. »



CHIFFRES-CLÉS

29 096 530 € : le soutien départemental au Service d'incendie et de secours (SDIS)

109 932 € : le soutien aux associations départementales de Maires pour la mise en œuvre de leur programme d'actions

182 aides engagées représentant 9,4 M€ pour les contrats P@C en 2023

OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ÉDUCATION POSSIBLES DANS LES COLLÈGES

ZOOMS SUR 2023

Modernisation des collèges

La première phase des quatorze Schémas directeurs d'aménagement de collèges (SDAC) adoptés en janvier 2023 s'est engagée. Les communautés éducatives des collèges de Doubs, Hérimoncourt, Pontarlier Grenier, Pouilley-les-vignes, Saint-Hippolyte, Sancey et Seloncourt ont participé à l'élaboration des programmes de modernisation sur la base desquels les procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre ont été engagées. Fin 2023, quatre marchés avaient été notifiés et les trois procédures avec concours d'architecture étaient lancées avec l'objectif de notifier les marchés au printemps 2024.

L'autorité académique (Rectorat et Direction des services départementaux de l'éducation nationale), ainsi que les collectivités locales des territoires concernés ont été associées pour élaborer des projets adaptés aux besoins de la population et mutualiser les moyens chaque fois que possible, afin de maximiser l'efficacité de cette politique publique.



Le collège de Seloncourt.

Territoire Numérique Éducatif (TNE)



Territoire d'expérimentation pour le numérique éducatif, le Doubs bénéficie d'un soutien financier de l'État de 7,26 M€ pour 2022-2026, afin de développer des projets numériques innovants dans les écoles et collèges. Le Département est dépositaire de 3,514 M€ pour le volet équipement de ces projets. Pour les collèges, la subvention 2023 s'élève à 416 K€ pour un budget total de 1 M€.

850 K€ concernent les collèges publics qui vont tous être dotés de 15 ordinateurs portables supplémentaires pour porter la salle multimédia à 30 ordinateurs. En complément pour une douzaine d'entre eux, engagés dans un projet d'innovation pédagogique suite à un appel à manifestation d'intérêt, des équipements particuliers n'ayant pas vocation à être généralisés sont également subventionnés. Les 150 K€ restants sont destinés aux projets de huit collèges privés retenus.



Travaux en cours pour le futur collège de Bethoncourt.

Convention de partage de compétence Département / collèges

Une nouvelle convention de partage des compétences entre le Département et les collèges a été élaborée, intégrant les modalités d'exercice de l'autorité fonctionnelle des Départements vis-à-vis des adjoints gestionnaires instaurée par la loi Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification (dite loi 3DS). La méthode choisie par le Département a été la concertation : le groupe de travail réunissant le Département, le rectorat, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du Doubs, des chefs d'établissement et des adjoints gestionnaires s'est réuni six fois entre janvier et mars. La convention a été rédigée dans le respect des compétences de chacun, en tenant compte à la fois des contraintes et des attentes des collèges et du Département mais également des politiques départementales à mener. Tous les conseils d'administration des 44 collèges ont adopté cette convention entièrement refondue pour 2023-2028 dont l'objectif commun partagé reste la réussite éducative de tous les collégiens.

2023, C'EST AUSSI :

- Les travaux dans les collèges de Bethoncourt, Frasne et Villers-le-Lac, ainsi que le démarrage du chantier du gymnase de Blamont ;
- 10 bénéficiaires du RSA engagés à mi-temps en renfort en restauration dans des collèges pour favoriser la qualité dans l'assiette - dont huit ont pu voir leur temps de travail augmenté ensuite ;
- Le renouvellement des équipements numériques des collèges de Besançon Proudhon, Mouthe, Voujeaucourt, Pierrefontaine-les-Varans, Maîche et Doubs ;
- Le renouvellement des mobiliers et matériels pour accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques et l'inclusion en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap ; contribuer à la politique de prévention des risques professionnels.

CHIFFRES-CLÉS

4 rencontres annuelles : gestionnaires, nouveaux personnels de direction des collèges, agents des collèges et la rencontre de la Présidente avec les équipes de direction des collèges

84 cuisiniers formés à l'outil de gestion en restauration « Easilys »

21 réunions de concertation dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement des collèges pour des réponses adaptées aux besoins des communautés éducatives

843 ordinateurs, 780 tablettes, 2 autocoms (boîtiers qui permettent d'orienter les appels téléphoniques) et 15 infrastructures serveurs renouvelés dans 6 collèges

18 audits d'hygiène restauration réalisés dans les collèges avec une note moyenne de 82 % de conformité aux normes d'hygiène



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'égalité filles-garçons (ou « l'image de soi ») invitée aux Rencontr'ados



Pour faire évoluer les représentations collectives et ouvrir la voie au changement des comportements, le Département s'attache à contribuer au développement d'une culture de l'égalité sur son territoire en sensibilisant les habitants aux enjeux de l'égalité femmes-hommes, en valorisant la place des femmes dans la société et en abordant les questions d'image de soi et de relations aux autres. À l'initiative de la collectivité, près de 135 jeunes venus de tout le département se sont retrouvés le 11 juillet 2023 à la Saline royale d'Arc-et-Senans pour une journée d'activités et d'animations. Plusieurs ateliers ont été organisés tout au long de cette journée, permettant d'aborder plusieurs thèmes de façon ludique : les relations familiales et amicales difficiles, les conduites à risque, les réseaux sociaux, l'image de soi et le cyber harcèlement. L'occasion d'évoquer en filigrane les différences, le regard de l'autre, l'égalité entre les filles et les garçons et les relations aux autres.

PAROLES DE PARTENAIRE

Hichem Bellem

Principal du collège André Malraux à Pontarlier
Rédaction de la convention de partage des compétences

« La rédaction de la convention de partage des compétences a été un temps de travail riche et instructif, où chaque acteur a pu valablement exprimer ses attentes et ce fut pour les Principaux l'occasion de comprendre celles du Département.

Une collaboration constructive, s'appuyant sur un esprit de confiance très appréciable, menant à une convention équilibrée et protectrice. »



ENGAGEMENT 4

Réussir la transition climatique et énergétique



Réussir la transition climatique et énergétique de la collectivité et du territoire

Le Département répond aux urgences climatiques tout en étant source de croissance et d'emploi. Cela passe notamment par des collèges et des logements rénovés, ainsi que par des actions pour préserver les milieux naturels.

Bilan des émissions de gaz à effet de serre départemental, pour l'année 2022

En 2023, le Département a réalisé un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (BEGES) au titre de l'année 2022. Ce bilan constitue une obligation réglementaire pour les collectivités locales et leur permet de connaître précisément les principales sources d'émissions liées à leurs activités. Au-delà de cet aspect réglementaire, la réalisation régulière de bilans carbone permet au Département de contrôler qu'il s'inscrit bien dans la trajectoire de réduction qu'il s'est fixé.

En ce sens, les résultats du BEGES 2022 sont encourageants. Le total des émissions départementales s'élève à 37 695 tCO₂, soit une baisse de 11% par rapport au dernier bilan, datant de 2019 (comparaison brute entre bilans, avec un périmètre équivalent à 90%-95%). Les principaux postes d'émissions sont les achats de biens avec 13 624 tCO₂, les immobilisations (patrimoine et matériel en cours d'amortissement) représentant 9 081 tCO₂ et la consommation d'énergie pour 7 131 tCO₂.

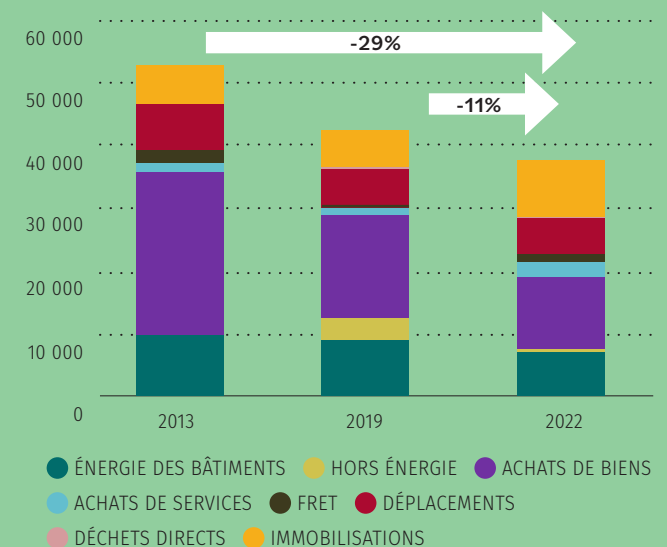
Les principales réductions depuis 2019 proviennent des achats de biens (-32% sur 2019-2022) et des déplacements et du fret (-23% sur la même période). En parallèle, les émissions associées aux collèges ont baissé de 27% et celles des routes de 9%. Ces réductions s'expliquent notamment par une amélioration des pratiques pour le volet routier et par une amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments départementaux.

Cette bonne dynamique sera amplifiée par la mise en

œuvre progressive des engagements de PLANET.E Doubs, adopté en 2023. Les actions prévues au titre de ce plan devraient en effet permettre une réduction de plus de 8 000 tCO₂, soit -43 % par rapport à 2013. Cette réduction prévisionnelle place le Département en position de dépasser à horizon 2030 les objectifs de la stratégie nationale bas carbone (SNBC - selon la trajectoire SNBC en vigueur au 1^{er} janvier 2024).

Le prochain BEGES départemental sera réalisé sur les données de l'année 2025 et permettra de suivre les effets de la mise en œuvre de PLANET.E Doubs sur la trajectoire de réduction des émissions.

> ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DU DÉPARTEMENT



INTERVENIR SANS RELÂCHE EN FAVEUR DE LA GESTION ET DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

ZOOMS SUR 2023

Eaux pluviales et sources abandonnées

Depuis 2018, la récurrence et la gravité des sécheresses s'accroissent, en lien avec le changement climatique. Ainsi, la gestion quantitative de la ressource sur un territoire fragile par nature (sous-sol karstique, positionnement en tête de bassin versant) et la prévention d'éventuels conflits d'usage à venir constituent une priorité pour le Département. C'est pourquoi, le Département a lancé en 2023, un appel à projets à destination des collectivités et leurs groupements visant à soutenir la récupération d'eaux pluviales ou de sources abandonnées et ainsi soulager les réseaux de distribution d'eau potable en période critique.

Doté d'un million d'euros, cet appel à projets a vu près d'une trentaine de projets déposés par les collectivités locales dans ce cadre. (Cf. Engagement 11 « Politique de l'eau » de PLANE.T.E. Doubs page 57).



© Adobe stock

Un meilleur assainissement pour le Doubs Baumois et le département

En 2023, suite à la prise de la compétence assainissement par la Communauté de communes Doubs Baumois qui a souhaité bénéficier de l'assistance technique départementale, près de 83% des collectivités éligibles (63 sur 76) ont été accompagnés par le Département en vue d'améliorer le fonctionnement de leurs systèmes d'assainissement et d'identifier les éventuels investissements à conduire.

Pour le Doubs dans son ensemble, près de 227 stations d'épuration, soit 72% du parc épuratoire public présent dans le Doubs, ont pu faire l'objet d'un suivi cette année par le SATE (Service d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau), ceci dans le cadre de conventionnements établis entre les collectivités concernées et le Département.

La ressource en eau à l'international

Un projet de coopération décentralisée « Eau saine et hygiène pour tous » permettant de doter cinq écoles de la province de Louga au Sénégal de kiosques à eau potable et de latrines a été réalisé pour un budget de 100 000 € subventionné à hauteur de 70% par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Les kiosques à eau procureront gratuitement de l'eau saine à plus de 1 000 élèves et à titre payant à près de 4 000 personnes.



Restauration de la digue de l'étang du Barchet

Propriétaire du site, la commune de Passonfontaine a délégué la maîtrise d'ouvrage de cette opération au Conservatoire des espaces naturels (CEN) de Franche-Comté. D'un montant de près de 260 000 €, ces travaux permettent de préserver les milieux aquatiques et humides de ce site naturel remarquable de 50 ha, labellisé « Espace naturel sensible » (ENS) par le Département et ouvert au public. Cette opération a bénéficié du soutien technique et financier du Département avec une subvention attribuée de 58 166 €.



Sauvetage de la petite faune à Geneuille.

2023, C'EST AUSSI :

- Le rendu de la tranche ferme de l'étude portée par le Département pour le compte des EPCI visant à préfigurer la gestion des boues d'épuration domestiques, à l'aune des récentes évolutions réglementaires et du contexte agricole local ;
- L'intégration des enjeux de continuité écologique à la gestion des routes départementales (RD) : étude de la réfection du passage à petite faune de Naisey-les-Granges sur la RD 492, suivi du passage à petite faune de la RD 41 à Geneuille qui a confirmé sa fonctionnalité...
- La poursuite du travail sur les différents sites labellisés ENS : étude des plans de gestion du site des Grands près de la Lizaine à Bethoncourt et du site de la Baume à Valentigney.

CHIFFRES-CLÉS

6 M€ d'aides notifiées au bénéfice de 156 projets locaux dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement

830 000 € de contributions versées à 4 syndicats mixtes dont le Département est membre œuvrant pour la préservation des milieux aquatiques : Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) Haut-Doubs Haute-Loue, EPAGE Doubs Dessoubre, Syndicat mixte du marais de Saône, Établissement public territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs

Près de **40 km** de réseau d'eau potable réhabilités grâce au soutien financier du Département permettant de lutter contre les fuites et le gaspillage d'eau

466 000 € de crédits engagés en faveur de la réalisation de 28 projets concourant à la préservation des milieux naturels et à leur valorisation auprès du public

113 000 € de crédits consacrés à l'amélioration de la connaissance de la biodiversité et à l'accompagnement du Département pour sa prise en compte dans la mise en œuvre de ses différentes politiques (ENS, routes...)

5 300 hectares de milieux naturels diversifiés (tourbières, pelouses sèches, prairies humides...) labellisés ENS ou en voie de labellisation

2 591 élèves répartis en 117 classes, dont 556 collégiens, et 603 personnes (grand public et autres publics bénéficiaires), sensibilisés à l'environnement et à la biodiversité et aux enjeux de sa protection par le biais de l'appel à projets « Sur la piste des ENS » et du programme des animations nature

PAROLES DE PARTENAIRE

Maurice Grosset

Vice-président de la Communauté de communes des portes du Haut-Doubs

« L'ENS de la Zone humide de Breuillez (25ha-commune de Bremondans) est occupé par un étang, des zones herbacées, des boisements humides. Il abrite une flore et une faune remarquables typiques de ces milieux. On peut noter la présence de deux plantes protégées : la Pédiculaire des bois et le Spirante d'été ainsi que le Mélibée, papillon en danger d'extinction, protégé en France. Un travail partenarial est conduit entre la commune de Bremondans, la Communauté de communes des portes du Haut-Doubs et le Département, avec un appui financier de l'Agence de l'eau, à travers la mise en œuvre d'un plan de gestion renouvelé en 2018 pour 10 ans. L'importance de la population de Mélibée implique une responsabilité nationale de l'ENS pour sa préservation, d'où l'implication forte du Conservatoire botanique. L'enjeu est d'éviter l'enfrichement afin de préserver ces espèces. C'est pourquoi nous avons mené des travaux de bucheronnage et débroussaillage. Suite à cela, il est apparu pertinent d'entretenir ces espaces ouverts à l'aide d'un pâturage par le troupeau du Conservatoire d'espaces naturels. Ce site, ouvert au public, est un vecteur important de sensibilisation à l'environnement naturel sur notre territoire. Il nous tient à cœur d'en poursuivre sa gestion et sa valorisation. »



Préserver la faune de l'étang de Breuillez.



SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE ET LA FORÊT

ZOOMS SUR 2023

Un soutien renforcé en matière de santé animale...

Suite à la loi différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification, dite loi 3DS, le Département a de nouveau pu intervenir en matière de santé animale et soutenir le Groupement de défense sanitaire (GDS) du Doubs, pour un montant de 50 000 €. Ce nouveau partenariat porte sur :

- Le suivi sanitaire des cheptels vis-à-vis des maladies d'élevage faisant l'objet d'une garantie ou d'une certification reconnue au niveau national.
- Le copilotage de la Cellule départementale opérationnelle de prévention de la maltraitance (CDOP) qui permet de repérer les situations de maltraitance animale, notamment auprès des agriculteurs fragilisés socialement ou économiquement.



... Et pour l'investissement des agriculteurs

Après deux années de discussion sur le nouveau Plan stratégique national (PSN), avec les partenaires et la Région, autorité de gestion des fonds européens, le Département a pu aboutir à la validation de trois nouvelles mesures pour soutenir l'investissement des agriculteurs :

- La modernisation et adaptation des exploitations agricoles au changement climatique (bâtiments, bien-être animal, gestion des effluents, performance énergétique),
- Les transitions agroécologiques des productions végétales,
- La diversification agricole (productions peu présentes, transformation, commercialisation).



Des aides à la modernisation et à l'adaptation des exploitations au changement climatique, ici à Saint-Point-Lac.

CHIFFRES-CLÉS

28 projets d'investissements dans les exploitations agricoles soutenus au titre de la modernisation, la performance énergétique et la gestion des effluents pour un montant de 289 930 € de subvention du Département

142 750 € en faveur de 19 organismes agricoles et forestiers œuvrant au service du monde rural

140 217 échantillons prélevés et 142 007 analyses facturées en 2023 pour 1,28 M€ par le Laboratoire vétérinaire Départemental (LVD).



Le Département présent à Vache de Salon en novembre.



2023, C'EST AUSSI :

- 51 projets de stockage et de traitement des eaux pluviales soutenus par le Département pour l'abreuvement du bétail, pour un montant total de subvention du Département de 209 927 € ;
- La poursuite de la mise en place de la réglementation des boisements sur Frasne Drugeon avec, à l'automne, une enquête publique qui s'est déroulée dans la sérénité et n'a donné lieu qu'à neuf observations dont cinq réclamations ;
- Le maintien de l'accompagnement des agriculteurs en difficulté : 30 familles accompagnées par Solidarité Paysans avec l'appui financier du Département ;
- Le Département était présent lors de « Vache de Salon », en novembre pour promouvoir ses actions en matière d'agriculture auprès des éleveurs et du grand public.

PAROLES D'USAGER

Alexandre Coulet
Installé en GAEC avec Stéphane Maire à Amathay-Vésigneux, depuis 2007 (60 vaches laitières)

« Depuis 2016-2017, nous ne pouvons que constater et déplorer le changement climatique, notamment avec les sécheresses qui se sont multipliées et le manque désormais récurrent d'eau l'été. Pour nous adapter, en 2018, nous avons construit une grange avec un toit en tôle qui récupère la chaleur du soleil pour faire sécher le foin, c'est un système très efficace. Nous avons été aidés par les collectivités, dont le Département, à hauteur de 30 % pour cette installation, tout comme pour notre second investissement il y a deux ans : une cuve de 310 m³ qui nous permet de récupérer l'eau de pluie pour abreuver le bétail. Nous sommes très satisfaits de cette citerne, d'autant que le prix de l'eau a aussi tendance à augmenter. Nous avons aussi comme autre projet, une installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'étable pour faire baisser notre consommation énergétique, voire idéalement pour être auto suffisant. »



GÉRER NOTRE PATRIMOINE BÂTIMENTAIRE AU PLUS PROCHE DES BESOINS ET DES USAGES EN ÉVOLUTION

ZOOMS SUR 2023

Soutenir l'offre de service social de proximité

Le volet social du Schéma directeur immobilier départemental continue de contribuer à porter l'offre de services au plus près des habitants. Au cœur du quartier de Planoise, le site des Portes Lafayette accueille désormais, en sus du Centre médico-social, le Pôle sud-ouest des enfants confiés, ainsi que le tiers-lieu « Planoise, en route vers l'emploi » et le siège de la Direction territoriale des solidarités humaines de Besançon.

À l'Est de la Ville, c'est la surface du Centre médico-social Tristan Bernard qui a doublé pour regrouper les services et offrir des conditions d'accueil et de travail adaptées aux besoins des usagers et des agents départementaux.



Limiter l'empreinte environnementale des activités départementales

Plan de sobriété énergétique, nouveau référentiel de programmation des espaces de travail, conversion énergétique des bâtiments et de la flotte de véhicules, engagement du processus d'élaboration du plan de solarisation du patrimoine départemental, réalisation de l'étude patrimoniale du Fort Griffon en vue de sa réaffectation... autant de leviers d'action pour décarboner nos activités et améliorer la qualité de vie au cœur de nos territoires.

→ Détails dans le suivi de PLANE.T.E Doubs page 57

2023, C'EST AUSSI :

- Le chantier de modernisation des locaux du Centre départemental de l'enfance et de la famille aux Hauts de Saint-Claude à Besançon ;
- La mise en service de la salle multimodale du bâtiment de la Berne Est à la Saline royale d'Arc-et-Senans et la Saline royale Academy, portée par la société Music@mpus ;
- Les études de conception pour le regroupement des Pôles des enfants confiés de la Direction territoriale des solidarités humaines de Montbéliard et la négociation du bail en état futur d'achèvement pour le regroupement des services de la Direction territoriale des solidarités humaines du Haut-Doubs sur le site Magnin à Pontarlier ;
- Le renouvellement de 45 % de la flotte de véhicules pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ;
- L'implantation du nouveau Système d'information patrimonial permettant de gérer plus efficacement le patrimoine départemental.

PAROLES D'AGENT

Fanny

Responsable du pôle stratégie patrimoniale et membre du groupe de travail PEPS « Cultiver les formes d'intelligence collective »

« L'amplification des usages numériques et du télétravail engendre de profondes évolutions des pratiques professionnelles et constitue une opportunité de reconsidérer l'organisation des espaces de travail. Ainsi, la réduction du taux d'occupation des bureaux, combinée à la mutualisation généralisée des locaux permet d'envisager de redéployer une partie des surfaces pour offrir une variété d'espaces accrue. Cette démarche présentée le 1^{er} juin 2023 en formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT), a été déclinée avec les directions et structures que le Schéma directeur immobilier départemental (SDID) prévoit de regrouper sur le site Gay Lussac (Besançon). Elle permettra en 2024 de rédiger le programme sur la base duquel sera organisé le concours d'architecture. Elle interroge nos pratiques actuelles et futures, avec l'objectif d'apporter des réponses immobilières, mobilières et numériques, nous permettant de mieux travailler et vivre ensemble. »



CHIFFRES- CLÉS

-14 % en moyenne sur nos consommations énergétiques

Un quart de véhicules électriques ou hybrides

271 vélos à assistance électrique affectés ou en libre-service

SUIVI DU PLAN D' ACTIONS PLANE.T.E DOUBS

PLAN d'Engagements Transition climatique et Énergétique du Doubs



Le 16 janvier 2023, l'Assemblée départementale a adopté un plan de transition climatique et énergétique pour la période 2023-2030, PLANE.T.E Doubs.

Via 15 engagements concrets, le Département porte une ambition forte pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (-20% en 2025 par rapport à 2019), augmenter la production d'énergies vertes, amplifier la séquestration du carbone par les milieux naturels, sensibiliser et former les agents. Un an après son adoption, la mise en œuvre du Plan est pleinement engagée.

UN DOUBLE ENGAGEMENT FINANCIER POUR LA TRANSITION

1 / Les crédits en faveur de la transition, au sein des politiques sectorielles du Département

Concomitamment à l'adoption de PLANE.T.E Doubs, une annexe financière a été élaborée pour permettre un chiffrage des dépenses annuelles du Département en faveur de la transition climatique et énergétique, au travers de ses politiques sectorielles.

Cet engagement financier s'élève à **34 M€** au titre de l'année 2023 (et 39 M€ au prévisionnel 2024) réparti comme suit :

BÂTIMENTS	1,9 M€	SÉQUESTRATION DU CARBONE	1 M€
COLLÈGES	6,9 M€	FONCIER	270 500 €
HABITAT	4,3 M€	POLITIQUE DE L'EAU	5 M€
TRAVAUX ROUTIERS	9,1M€	ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES DANS LA TRANSITION	3,3 M€
FLOTTE DE VÉHICULES	65 500€	SENSIBILISATION	141 000€
MOBILITÉS	1,8 M€	FORMATION	18 600€

2 / Le fonds additionnel « transition climatique et énergétique »

En parallèle de son intervention au travers de ses politiques sectorielles, le Département a adopté un **Fonds Additionnel Transition Climatique & Énergétique (FATCÉ)**. Doté de 6 M€ sur la période 2023-2025, ce fonds vise à encourager les projets qui concourent directement à la transition, pour des territoires plus résilients face à la menace climatique et à la diminution des ressources en énergie et en matières premières.

Pour ce faire, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Le Doubs engagé pour le Climat » a été lancé du 1^{er} novembre 2023 au 5 janvier 2024. Après examen des dossiers, **vingt projets ont été pré-sélectionnés**, qui pourront être aidés pour un **montant prévisionnel de 4,5 M€**. Quatorze d'entre eux s'inscrivent dans le volet « grands projets » de l'AMI, et six concernent le volet « associations ». Renaturation et désimperméabilisation d'espaces publics, développement de l'hydrogène, économie circulaire, sensibilisation des acteurs... : autant d'investissements vertueux et innovants qui seront soutenus par le Département sur tout le territoire.

LES 15 ENGAGEMENTS DÉPARTEMENTAUX

LES RÉALISATIONS PHARES DE 2023

Manger mieux dans les collèges, avec davantage de produits locaux

→ Engagement 2 : Collèges

PLANE.T.E Doubs vise un renforcement de la démarche d'achat de produits locaux et de saison pour les demi-pensions des collèges. En 2023, le Département a réalisé 1,25 M€ d'achats chez les producteurs locaux pour les cantines des collèges, dont 400 000 € pour fournir aux demi-pensionnaires du Doubs des yaourts locaux. Un chiffre qui devrait être en augmentation en 2024 avec tous les desserts lactés des cantines concernés (flan, crème parfumée, riz ou semoule au lait...). Dans le même temps, le Département intensifie ses actions et son travail au côté de la Chambre interdépartementale d'agriculture pour étendre les achats locaux aux autres filières (viande, fromage, maraîchage) afin de répondre à l'objectif qu'il s'est fixé de fournir un repas 100% d'origine locale par semaine dans les cantines.

Ainsi, aujourd'hui, 26 % des achats sont d'origine locale dans les cantines des collèges (tous produits confondus) et 34,6 % des achats sont des produits labellisés (dont 20,8 % de produits bio).

S'engager pour des travaux routiers moins émetteurs de gaz à effet de serre

→ Engagement 4 : Travaux routiers

Prévu par PLANE.T.E Doubs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des travaux routiers, le pacte d'engagement avec la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) a été signé le 27 mars 2023. Il vient fédérer le Département du Doubs et les entreprises représentées par leurs organisations professionnelles autour de projets techniques et de bonnes pratiques permettant de continuer à aménager, entretenir et exploiter le réseau routier départemental de façon durable, en économisant les énergies pour lutter contre le réchauffement climatique. Un travail est également mené au sein du réseau « Ecorse TP » pour identifier les évolutions positives tant en matière de travaux, de matériaux que de matériel.



Produire de l'électricité d'origine photovoltaïque

→ Engagement 8 : Énergies renouvelables

500 m² de toiture du collège Jean-Claude Bouquet à Villers-le-Lac ont été loués à La Fruitière à énergies, agréée « Entreprise solidaire d'utilité sociale » pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Puissance installée : 100 kWc, soit l'équivalent de la consommation électrique de 133 personnes. Dans le même temps, cette installation permet au Département de sensibiliser les élèves à la transition énergétique. Un projet similaire est également à l'étude pour le futur collège de Bethoncourt.

Accompagner la transition du secteur touristique

→ Engagement 12 : Accompagnement des partenaires dans la transition

Le Département appuie la démarche de transition de Chapelle-des-Bois, transition à la fois climatique et touristique, avec une évolution de ses infrastructures et une vision plus large de ses pratiques. Soutenu par le Département pour plus de 500 000 €, un nouveau bâtiment d'accueil touristique multifonctions a ainsi vu le jour. Cette construction de plus de 300 m², exemplaire pour ses performances énergétiques (chaudière à granulés et isolation haut de gamme), a vocation à devenir un véritable lieu 4 saisons, avec un travail sur l'offre en termes de trail et de VTT pour s'adapter au recul de la pratique nordique.

Donner à comprendre le changement climatique

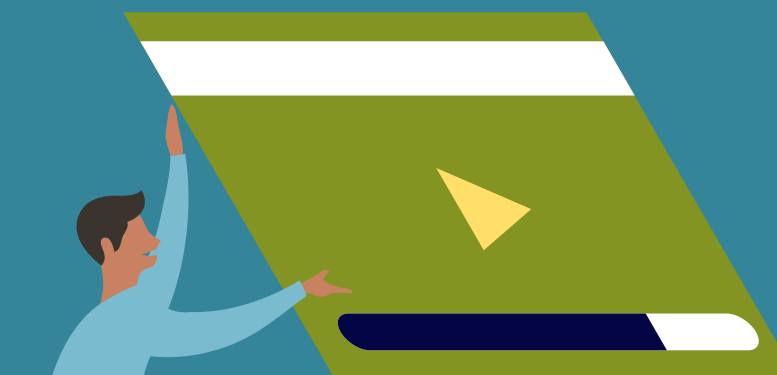
→ Engagement 13 : Sensibilisation

En 2023, 159 agents du Département ont été sensibilisés lors de plusieurs ateliers de la Fresque du Climat. Pendant trois heures, sur la base des données scientifiques objectives issues des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les agents ont pu collectivement prendre la mesure de la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques en bâtissant de façon ludique une « fresque » retraçant les mécanismes à l'œuvre puis en dégagant des pistes d'action, tant au niveau professionnel, qu'au niveau individuel, en tant que citoyens.



2023, C'EST AUSSI...

ENGAGEMENT 01	Bâtiments	Élaboration d'un référentiel de programmation des espaces de travail permettant de concilier nouveaux modes de travail, conditions de travail et sobriété énergétique
ENGAGEMENT 02	Collèges	Mutualiser les équipements publics : 55 conventions « Collèges ouverts » signées pour 25 collèges (soit 57% des collèges publics du département)
ENGAGEMENT 03	Habitat – Précarité énergétique des ménages	123 ménages à revenus modestes accompagnés pour une mobilisation des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), pour un total de 1 470 252 € d'aides
ENGAGEMENT 04	Travaux routiers	9 M€ : volume budgétaire des travaux de mise en œuvre de matériaux comportant une action en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre
ENGAGEMENT 05	Flotte de véhicules	24% de véhicules à faibles émissions dans la flotte départementale de véhicules légers
ENGAGEMENT 06	Mobilités	198 agents bénéficiaires du forfait mobilités (contre 80 en 2022, soit une augmentation de 148%) et 240 bénéficiaires du forfait transport
ENGAGEMENT 07	Numérique responsable	456 PC cédés à l'association Saint-Vit Informatique pour leur donner une seconde vie (+ 29% par rapport à 2022)
ENGAGEMENT 08	Énergies renouvelables	Collaboration avec les EPCI et le SYDED (Syndicat Mixte d'Énergies du Doubs) pour le déploiement des réseaux de chaleurs urbains (RCU) : 3 RCU en projets, 1 en faisabilité, 2 en développement, 2 en conversion énergétique
ENGAGEMENT 09	Séquestration du carbone	35,43 ha de foncier forestier restructuré sur le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Doubs central
ENGAGEMENT 10	Foncier	50 000€ : participation à l'activité de l'Établissement public foncier (EPF) Doubs (missions de requalification, gestion économe du foncier...)
ENGAGEMENT 11	Politique de l'eau	30 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets pour soutenir la récupération d'eaux pluviales pour un montant potentiel d'aide de 600 000 à 700 000 €
ENGAGEMENT 12	Accompagnement des partenaires dans la transition	50 000€ : soutien à la mission d'ingénierie assurée par le SMMO (Syndicat mixte du Mont d'or) pour la transition climatique de sites touristiques
ENGAGEMENT 13	Sensibilisation	556 collégiens de 14 collèges sensibilisés via le dispositif « Sur la piste des ENS » (ENS : espaces naturels sensibles)
ENGAGEMENT 14	Formation	120 agents formés à l'éco-conduite
ENGAGEMENT 15	Connaissance	Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre départementales sur les données de l'année 2022



ENGAGEMENT 5

Renforcer nos marques comme vecteurs d'excellence

Renforcer nos marques territoriales et « employeur » comme vecteurs d'excellence

Le Département, fier de sa nature, de ses monuments, de ses sites naturels et de son patrimoine, valorise son territoire par la création d'une marque « Doubs » ou encore par des actions touristiques au Pôle Courbet.



S'APPUYER SUR UNE NOUVELLE MARQUE TERRITORIALE

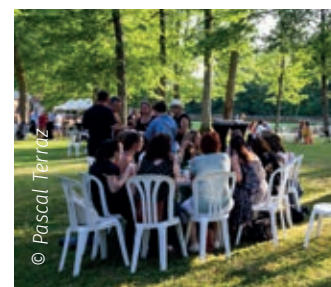
ZOOMS SUR 2023



www.doubs.fr fait peau neuve

Nouvelle formule, nouveaux contenus, nouvelle ergonomie, au service de tous. Afin de mieux répondre aux attentes de ses différents publics (habitants, usagers des services du Département, partenaires publics ou privés, associations, élus...), le Département du Doubs a opéré une refonte totale de son site internet. Le site internet bénéficie de fonctionnalités innovantes (application mobile dédiée, système de notification sur les smartphones, chatbot conversationnel...).

Une soirée des agents historique au Château de Bournel



Le 15 juin 2023, plus de 700 agents étaient réunis au Château de Bournel pour la deuxième soirée des agents sur la thématique du Doubs à travers le temps. Berceau de René de Moustier, élu président du Conseil général du Doubs en 1913, ce lieu emblématique a été propice au renforcement du sentiment d'appartenance des agents du Département. Chaque année très attendue, cette soirée est un événement convivial et privilégié entre les membres des services et les élus de la collectivité.

3^e édition du Doubs Day

Destiné au grand public, le Doubs Day a pour but de familiariser le public avec les missions et les métiers du Département, en utilisant une méthode ludique et festive, et de mettre en lumière l'ensemble des politiques publiques départementales. En 2023, 3 500 personnes ont participé à l'événement dans le Parc de la Gare d'Eau à Besançon. La manifestation a permis la mise en valeur des cinq engagements du mandat à travers cinq pôles thématiques : À la découverte des métiers et savoir-faire du Doubs (DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI), PLANE.T.E Doubs (TRANSITION CLIMATIQUE ET ÉNERGETIQUE), Sur les routes du Doubs (Aménager, équiper et irriguer NOS TERRITOIRES), Bien vivre dans le Doubs (Faciliter LES PARCOURS DE VIE des Doubiens), Village des marques (NOS MARQUES territoriales et employeur).

2023, C'EST AUSSI :

- La charte éditoriale du magazine *Vu du Doubs* en adéquation avec les cinq engagements du projet de mandat ;
- La campagne de communication digitale à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2023 (agents au Département du Doubs, elles nous parlent de leur métier) ;
- La création en interne et la mise en ligne du site internet des personnes âgées (personnesagees.doubs.fr) ;
- La campagne de communication sur la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ;
- Le lancement de la campagne de communication du relais de la Flamme Olympique.

PAROLES D'AGENT

Claire

Graphiste, webdesigner et chargée de communication

« Deux projets web phares ont animé mon année 2023 en tant que graphiste, webmaster et développeuse d'interfaces numériques à la Direction de la communication. Cette année a vu l'aboutissement de la refonte de notre site internet www.doubs.fr, travaillée pendant une année dans notre direction puis en lien avec une agence de communication digitale. Cela a été l'occasion de superviser un projet d'envergure et de collaborer avec l'ensemble des directions pour proposer un nouvel environnement numérique clair, accessible et simplifié pour les usagers. En parallèle, le second projet notable auquel j'ai pris part est la création du Portail des personnes âgées du Doubs. Le challenge pour cette réalisation était de faire les meilleurs choix pour un public ayant des besoins d'accessibilité et d'ergonomie bien spécifiques. Participer aux groupes de travail et élaborer ce portail en collaboration permanente avec les collègues d'autres directions, notamment la Direction de l'autonomie, et des représentants d'usagers a été une expérience riche en enseignements. »



CHIFFRES-CLÉS

1 420 000 magazines
Vu du Doubs distribués aux
habitants du Doubs

Plus de
12 000 abonnés
à la page Facebook
du Département

Plus de
204 000 visiteurs
uniques sur www.doubs.fr

28 222 visiteurs sur le
webzine www.vududoubs.fr

39 grands événements
sportifs avec présence de
l'arche du Département

112 événements avec
présence de signalétiques
du Département

CONTINUER À PROMOUVOIR LE CAPITAL TOURISTIQUE DU DOUBS

ZOOMS SUR 2023



Le Gravel est dans le Doubs

Création d'une offre Gravel (à la fois vélo de route et vélo tout-terrain) dans le Doubs composée de 31 circuits de trois niveaux différents, répartis sur l'ensemble du territoire et articulés avec le réseau de gares TER, l'offre de service et les sites touristiques du Doubs. Pour assurer la promotion de cette offre, un plan de communication dédié a été conçu en vue d'être déployé en 2024.



Une offre VTT qui monte en puissance

Celle-ci va être favorisée par l'adoption par le Conseil départemental, le 26 juin 2023, d'une stratégie départementale de développement de l'offre VTT dans le Doubs. La mise en place d'un dispositif de soutien aux projets d'investissement en la matière a renforcé cette dynamique avec le vote d'une enveloppe financière de 2 M€ pour la période 2023-2026.

Extension du réseau points-nœuds

Déploiement du réseau points-nœuds sur les secteurs de Baume-les-Dames, Rougemont, entre la Vallée du Doubs et la Vallée de l'Ognon. Ce réseau cyclable devra couvrir l'ensemble du territoire départemental d'ici 2027.



Suricate, une V2 et un réseau



Mise en place de la version n°2 de l'outil Suricate permettant aux gestionnaires des sites et itinéraires (randonnée, VTT) de devenir des administrateurs pour gérer et résoudre directement les signalements qui leur incombent dans l'outil. Le Département coordonne désormais un réseau d'une vingtaine d'administrateurs qui ont pris en charge les 113 signalements effectués par des randonneurs en 2023.

2023, C'EST AUSSI :

- Aménagement du site Creux Billard à Nans-Sous-Sainte-Anne. Sur ce site classé, emblématique des sources du département, ont été réalisées une rénovation par remplacement de la plateforme du belvédère, pour la sécurisation des visiteurs et promeneurs, mais également l'harmonisation des équipements sur le site de la source du Lison ;
- L'accompagnement du repositionnement touristique et économique de sites d'activités de pleine nature avec le soutien financier au projet de la Communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs de création de pôles VTT ; un pôle axé « compétitions » sur le site des Fourgs (pumptrack et site d'entraînement) et un pôle « VTT familial » (parc de jeu ludique) sur le site de Mouthe ;
- Participation à la 39^e édition du salon Roc d'Azur : espace de promotion du Doubs animé conjointement avec le Comité départemental du tourisme en association avec la station de Métabief et l'Office de tourisme du Haut-Doubs : destination la plus au nord présente sur le salon, le stand « Doubs à vélo » a permis de prendre 500 contacts mails via un jeu concours et a permis des échanges qualitatifs autour de l'offre. 2 000 brochures « Le Doubs terre de VTT » ont été distribuées.



PAROLES D'AGENT

Léonard

Développeur activités de pleine nature à la Direction du développement et de l'équilibre des territoires (DDET)

« Pour sa seconde année de présence au Roc d'Azur, le Doubs a partagé et animé un stand avec la station de Métabief. Destination la plus au nord du salon, ce positionnement a particulièrement favorisé le contact avec les nombreux visiteurs Belges, d'Île de France ou du Nord, considérés comme les clientèles touristiques cibles du Doubs. Une carte « le VTT dans le Doubs » et l'organisation d'un jeu concours, la dégustation de produits locaux ont permis d'aller au-devant des visiteurs et d'avoir des moments de partage autour de la pratique du vélo dans le Doubs et d'exposer combien l'offre cyclable départementale était plurielle et accessible. Au-delà du contact humain et de la compréhension des besoins des touristes et des pratiquants, le Roc d'Azur est le rendez-vous incontournable du monde du vélo permettant de rencontrer des médias, des destinations touristiques, mais aussi des fabricants et de sentir les grandes tendances qui vont préfigurer l'écosystème vélo et les futurs produits touristiques dédiés. »



CHIFFRES-CLÉS

535 000 visiteurs aux Lumières de Noël à Montbéliard en décembre 2022 : 1^{er} événement public gratuit de la région Bourgogne-Franche-Comté

119 meublés de tourisme classés en 2023 par le service ingénierie du Comité départemental du tourisme (CDT)

13 nouveaux sites labellisés « Accueil vélo » portant le total de sites labellisés à 47

54 communes du Doubs inscrites au label « Villes et villages fleuris »

VALORISER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE CULTUREL

ZOOMS SUR 2023

« Au cœur de Lip », une exposition, mais pas seulement

Comme d'autres institutions bisontines (voir le témoignage page 68), les Archives départementales ont célébré avec faste le cinquantenaire du conflit Lip de 1973-1974 : une exposition nourrie de leurs exceptionnels fonds privés et publics sur l'affaire, pour revivre le conflit dans le décor coloré des années 1970 ; un jeu de questions pour tester ses connaissances sur Lip et son époque ; des portes ouvertes mensuelles pour visiter l'exposition, sous la conduite d'un archiviste ou sous la forme d'une visite théâtralisée par la compagnie L'oCCasion ; un portail de recherches pour découvrir les sources sur le conflit, dans le Doubs, dans le reste de la France et ailleurs ; des témoignages oraux inédits d'anciens Lip ! Il y en a pour toutes les envies et tous les besoins. Lip, c'est fini ? Non, Lip, ça continue !



Des archives électroniques contrôlées

Créer des fichiers numériques, c'est facile, c'est rapide mais... ce n'est pas bon pour la planète. Et quand ils se multiplient, on a souvent du mal à s'y retrouver. En 2023, les Archives départementales ont accompagné 29 services du Département pour les aider à maîtriser et à organiser leurs ressources bureautiques. Une journée d'archivage électronique, c'est deux heures de travail pendant lesquelles on exploite les ressources d'un outil développé par les ministères sociaux, Archifiltre. Un outil magique, qui fait apparaître tous les fichiers selon leur poids, leur format et leur date. Il ne reste plus qu'à partir à la chasse aux fichiers lourds (films, photos, etc.), aux formats qu'on ne peut pas conserver dans le temps (formats compressés, diaporamas) et aux documents obsolètes. Le tout, en pleine sécurité puisque les Archives sont là pour veiller au respect des délais réglementaires.



La Saline royale inaugure un nouvel écrin pour l'accueil de spectacles et de congrès sur le territoire

Après deux ans de travaux du Département dans la Berne Est, la Salle Ledoux a pu être inaugurée le 15 septembre 2023 avec un concert de Renaud Capuçon et de l'Orchestre de Chambre de Lausanne dans le cadre du Festival international de musique Besançon Franche-Comté. Un concert inaugural à la hauteur de ce prestigieux équipement qui dispose de 570 places assises ou 1 500 debout ainsi que de quatre studios d'enregistrement, six boxes de répétition et deux régies techniques à l'étage. Le chantier a conjugué les défis techniques, architecturaux et environnementaux afin d'assurer la préservation d'éléments de patrimoine bâti (anciens fours à sel, structure poteaux-poutres en béton réalisée dans les années 30) mais également celle d'espèces d'oiseaux à enjeu de conservation.



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Portraits de femmes aux Archives départementales

On s'imagine souvent qu'on trouve surtout des hommes dans les archives. Parce que ce sont eux qui occupaient les places d'honneur, parce que ce sont eux qui avaient le pouvoir économique ou les capacités juridiques. Mais on y trouve aussi beaucoup de femmes. On le découvre dans une visite thématique des locaux, mais aussi dans des « portraits de femmes », petites pastilles en ligne sur le site internet. Pour le 8 mars 2023, ce sont les veuves Daclin, à la tête de l'imprimerie la plus importante de Besançon au XVIII^e et au début du XIX^e siècle, qui ont été mises à l'honneur.

<https://archives.doubs.fr/page/portraits-de-femmes>

CHIFFRES-CLÉS

1 854 recherches par correspondance traitées par les Archives

11,5 millions de pages vues sur le site internet (archives.doubs.fr)

706 jeunes de moins de 18 ans et 573 adultes en visite aux Archives



Le château de Monclay.

2023, C'EST AUSSI :

- La mise en ligne des actes de l'état civil (1737-1912) des communes d'Échenans à Rognon ;
- L'achèvement du classement des archives du Conseil général de 1800 à 1940 (série N) ;
- **Le classement comme archives historiques des archives du château de Monclay.**



PAROLES DE PARTENAIRE

Laurence Reibel
Directrice du Musée du Temps

« Musée consacré à l'histoire et à la mesure du Temps, le musée du Temps conserve un certain nombre d'archives d'entreprises horlogères. Et pourtant les occasions de travailler avec les Archives départementales n'avaient jusqu'alors pas été très nombreuses. C'est donc avec un vrai plaisir que nous avons imaginé ensemble nos deux expositions à l'occasion du cinquantenaire du conflit Lip. Basées sur nos collections respectives, *Au cœur de Lip* et *Lip.ologie* ont été conçues pour être complémentaires. Alors que l'exposition des Archives se concentre sur le conflit, celle du musée du Temps traite de

l'ensemble de l'histoire de l'entreprise, insistant sur la place symbolique de Lip dans l'imaginaire français. Une collaboration fructueuse comme en témoigne un public nombreux et enthousiaste ! »

S'APPUYER SUR LE RAYONNEMENT CULTUREL

ZOOMS SUR 2023

Delacroix s'invite chez Courbet, un partenariat exceptionnel pour une exposition exceptionnelle

Fermant pour travaux à l'automne 2023, le musée national Eugène-Delacroix, qui fait partie de l'Établissement public du musée du Louvre, a choisi le musée départemental Gustave Courbet comme écrin éphémère d'une belle sélection de ses collections. Ce partenariat exceptionnel entre ces deux « musées-ateliers » a donné lieu à une exposition inédite, *Delacroix s'invite chez Courbet*, présentant pour la première fois à Ornans plus de 60 œuvres de Delacroix.



Une 4^e édition du Printemps des amateurs très animée

Le dimanche 14 mai 2023 à la Saline royale d'Arc-et-Senans, la programmation de la 4^e édition du Printemps des amateurs a réuni cirque, théâtre, musique et chorales lors d'un après-midi de spectacles gratuits et de qualité ouverts à tous. Une douzaine de troupes, compagnies et associations ont pu se produire dans le magnifique écrin de la Saline en bénéficiant de conditions d'accueil professionnelles (sons et lumières, plateau technique, loges...). Cette saison culturelle départementale est l'occasion de mettre en lumière les artistes amateurs, leur travail et leur talent, lors d'un événement convivial, artistique et familial. Le spectacle « Rhodia Rhapsodie » de l'atelier de musique AMUSO, le concert de chants du monde de l'école de musique l'EMICA mais également les acrobaties du groupe amateur « Des astres en piste » ainsi que les P.I.T.A (petits instants de théâtre amateur) de la Compagnie Le Punk à mouton ont ainsi régalié les 1 800 personnes venues profiter de cet événement culturel fédérateur. Un record d'audience pour cette édition !



2023, C'EST AUSSI :

- L'exposition estivale **L'âge d'or. Paradis, utopies et rêves de bonheur, de Brueghel à Signac, bénéficiant du soutien exceptionnel du musée d'Orsay** ;
- La mise en place de résidences de chercheurs à la Villa Courbet : accueil des spécialistes de Courbet, Dr. Daniela Stöppel, professeur, Karlsruhe University of Arts and Design, et Dr. Stéphanie Marchal, professeur, Ruhr University Bochum.



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Afin d'évoquer le sujet de l'égalité femmes-hommes, deux représentations du spectacle de danse « La chambre d'eaux » ont eu lieu à Sancey le 2 février 2023. Petits et grands ont pu se poser la question de la possibilité – quel que soit son sexe – de grandir et de se construire dans l'égalité, à contre-courant des normes sociales. Par ailleurs, du 31 janvier au 3 février 2023, plusieurs représentations du spectacle « Le Cœur au bord des lèvres -Asmahan / variation » ont eu lieu au CDN. Ce spectacle permet d'évoquer la vie de la chanteuse d'origine libano-syrienne Asmahan qui a construit une carrière fulgurante sur les scènes du Caire, avant de mourir à 27 ans dans un mystérieux accident. Cette figure de l'émancipation féminine, devenue mythique dans le monde arabe, n'a laissé comme traces matérielles que ses chansons, deux films et quelques photographies. Ces représentations ont eu lieu dans le cadre de la septième édition de la Saison numérique.

PAROLES DE PARTENAIRE

Claire Bessède
Directrice du musée national Eugène-Delacroix

« Si Delacroix s'invite chez Courbet, c'est avec plaisir ! Les équipes du musée national Eugène-Delacroix et du musée Gustave Courbet ont travaillé avec beaucoup d'enthousiasme sur ce projet. De Paris à Ornans, ce sont des tableaux, dessins, lithographies, objets... qui ont trouvé de nouvelles cimaises et vitrines pour montrer la diversité du talent de Delacroix et les secrets de sa création. C'est toute une collection qui a ainsi pu être vue par de nouveaux publics et j'espère que cela a été pour eux une véritable découverte. La mise en résonance inédite des deux musées, qui sont deux anciennes demeures et ateliers d'artistes, a également mis en lumière la relation méconnue entre deux peintres majeurs du XIX^e siècle. »



S'APPUYER SUR LE RAYONNEMENT SPORTIF

ZOOMS SUR 2023

Une mobilisation exceptionnelle pour l'accueil de la Flamme Olympique

Le Département, qui se prépare à accueillir la Flamme Olympique à la Gare d'eau le 25 juin 2024, a su multiplier les actions et les événements sur son territoire afin que la mobilisation puisse être la plus large possible. Une première phase de reconnaissance du Parcours de la Flamme a eu lieu dès le printemps, avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) Paris 2024. À l'automne 2023, une seconde phase de reconnaissance du Parcours de la Flamme et des centres de relayers a été organisée avec le COJO Paris 2024. En parallèle, les sept communes qui accueilleront la Flamme Olympique ont été associées tout au long de l'année 2023. Un groupe de travail, le Comité d'engagement, s'est également réuni dès l'automne.



Match du GBDH parrainé par le Département.

Un soutien indéfectible à nos « clubs phares »

Afin de soutenir au mieux les clubs qui évoluent aux plus hauts niveaux de leurs disciplines, des contrats ont été initiés en 2022 avec six clubs phares pour trois saisons sportives. En septembre, ces contrats ont été reconduits par voie d'avenant pour la saison 2023-2024. L'Entente sportive bisontine féminine (ESBF), le Grand Besançon Doubs Handball (GBDH), le Palente Besançon Handball (PBHB), le Besançon avenir comtois (BesAC), le Centre cycliste d'Étupes (CC Etupes) et l'Amicale cycliste bisontine (AMCB) sont ainsi accompagnés de manière à garantir l'adéquation entre le projet de chaque club et la politique sportive départementale.

Le parcours de la Flamme Olympique dans le Doubs mardi 25 juin 2024.

CHIFFRES-CLÉS

75 308 visiteurs accueillis sur les sites du Pôle Courbet, dont 47 666 au musée Courbet

13 919 visiteurs accueillis lors de l'exposition Delacroix s'invite chez Courbet

139 projets ou structures accompagnés au titre du soutien aux arts vivants

4 517 personnes ayant participé à un événement de la 6^e édition de la Saison numérique

42 990 visiteurs accueillis au Musée de plein air des Maisons Comtoises à Nancray

141 323 visiteurs accueillis à la Saline royale



Commission permanente exceptionnelle en août pour voter le soutien au FCSM.



Partenaire historique du FCSM, le Département est resté aux côtés de ce club emblématique en prenant sa part dans le plan de sauvetage activé cet été. Le club, relégué en N1, a ainsi pu maintenir son statut professionnel et assurer la pérennité de son centre de formation et de son football féminin (cinq équipes qui s'entraînent et évoluent sur les structures du Centre de formation à Seloncourt). Le soutien exceptionnel apporté au FCSM par le Département à hauteur d'1 M€ a été ciblé sur la formation, le perfectionnement et l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis au centre de formation.

Des collégiens et collégiennes encouragés à bouger

Le Département a reconduit en 2023 son soutien à la délégation du Doubs de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) qui compte près de 8 000 collégiens et fait du développement d'une offre de pratique sportive pour les filles l'un de ses axes prioritaires. La quatrième édition du « Défi cubes énergie » a été lancée à destination des collégiens en classe de 5^e, dans l'objectif de les inciter à bouger le plus possible tant au collège qu'à la maison. 579 collégiens ont participé à cette action qui s'est déroulée du 27 février au 2 avril 2023. D'autres événements ont également été organisés pour les collégiens dans le cadre de la démarche « Partageons nos sports ». Une journée d'échange et de découverte a eu lieu à Quingey, le 31 mai 2023 autour de la thématique du sport et du handicap.



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Encouragement et valorisation de la pratique sportive féminine

Une étude de l'Insee parue en avril 2023 montre que les sports olympiques attirent des jeunes licenciés, avec 315 000 licences issues des 37 fédérations olympiques délivrées en 2021 en Bourgogne Franche-Comté. Deux tiers des licenciés sont des hommes, mais la proportion de femmes progresse légèrement. L'INSEE constate des écarts importants selon les sports : l'équitation et la gymnastique concentrent 80% de femmes tandis que le rugby et le football attirent 90% d'hommes. Le Département du Doubs fait partie de ces acteurs publics qui ont à cœur d'encourager et valoriser la pratique sportive féminine.

Une marraine pour « Partageons nos sports »

Cette démarche portée par la collectivité en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap par le sport a depuis 2022 une marraine en la personne de Gwendoline Matos, athlète de l'équipe de France de goalball. Elle officie aux côtés du parrain Jean-Claude Thiévent, cycliste. Lors de la Semaine olympique et paralympique, les élèves du collège Stendhal à Besançon ont eu la chance en 2023 de la rencontrer et d'échanger avec elle sur son quotidien d'athlète de haut-niveau.



2023, C'EST AUSSI :

- Deux réunions par commune à l'automne 2023 pour préparer les animations autour du Parcours de la flamme ;
- Un soutien appuyé à l'événementiel sportif féminin du Département concernant :
 - Deux courses slalom dames Fédération Internationale de Ski et étape du Ladies Night Tour, épreuves de ski alpin organisées du 21 au 23 février 2023 à Métabief par le Ski Club Mont d'Or ;
 - La rencontre « La lycéenne, la collégienne », organisée le 8 mars 2023 par le service régional UNSS. Cette journée s'inscrit dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes et vise à encourager le développement de la pratique sportive féminine et sensibiliser aux principes de l'égalité femmes-hommes ;
- L'accueil de l'équipe de France lors du match de handball féminin France-Suède, à l'Axone, organisé le 5 mars 2023 par la Ligue Bourgogne Franche-Comté de handball ;
- La demi-finale du championnat de France de handball féminin, qui a accueilli 180 jeunes espoirs féminines nées en 2009, organisée les 8 et 9 avril 2023 à Morteau par le Club Athlétique Mortuacien ;
- La classique féminine du Val de Morteau, course inscrite au calendrier de la Coupe de France féminine sur route, organisée le 2 juillet 2023 par le Vélo club Morteau Montbenoît ;
- Le championnat régional des individuelles de gymnastique rythmique les 16 et 17 décembre à Besançon.

PAROLES DE PARTENAIRE

Patrick Genre

Maire de Pontarlier

« C'est un grand honneur que le Département ait souhaité être partenaire du passage de la flamme et ait proposé à la Ville de Pontarlier d'être hôte de ce parcours. C'est aussi une responsabilité : on se doit d'être à la hauteur de l'événement. C'est quelque chose d'unique que l'on ne reverra pas avant des dizaines d'années. C'est aussi un engouement et un élément fédérateur car nous allons construire un ensemble d'événements autour du passage de la flamme. La Flamme c'est aussi l'esprit de l'Olympisme : les valeurs de l'Olympisme vont permettre de fédérer l'ensemble des acteurs. Nous aurons à cœur de lier culture, sport et de fédérer les associations sociales et caritatives pour faire une belle journée festive. On va faire de cette journée une date dont on se souviendra. »



CHIFFRES-CLÉS

66 manifestations sportives

60 clubs amateurs de haut niveau et 6 clubs phares

407 800 € de soutien aux événementiels sportifs

30 réunions en visio avec les équipes de Terre de Jeux et du parcours de la Flamme Olympique

CONSTRUIRE NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

ZOOMS SUR 2023

Marque employeur, notre état d'esprit

L'année 2023 a vu la naissance de la Marque employeur du Département du Doubs. Une équipe projet s'est constituée autour des réflexions du groupe de travail Performance et efficacité partagées des services (PEPS), de l'équipe recrutement et de la communication interne au sein de la DRH.

Notre état d'esprit :

- Développer la marque employeur de façon harmonieuse sur trois dimensions : la qualité des offres d'emploi, la visibilité de notre promesse employeur et l'identité du Département comme employeur.
- Miser sur la proximité (géographique et humaine) pour se rendre accessible
- Miser sur l'intérêt des métiers, l'importance de nos missions
- Miser sur la personnalisation : montrer des visages, présenter des profils d'agents, montrer les coulisses, révéler ce qui se vit réellement dans nos services.

Un premier succès : la campagne de recrutement des agents d'exploitation des routes

Une action d'envergure a été menée en fin d'année avec l'appel à candidatures simultanément pour plusieurs postes d'agents d'exploitation des routes, relayé sur les sites d'emplois mais également les réseaux sociaux, la radio et la presse locale.

Le résultat est là : 430 candidatures ont été traitées, 91 personnes reçues en entretien, 22 postes pourvus, et un vivier de 16 personnes d'ores et déjà constitué.

Le petit plus : le Département a proposé de former les candidats retenus au permis poids lourd.



Du PEPS au Département

Le programme de Performance et d'Efficacité Partagées des Services, PEPS, est né en juin 2023 après des ateliers en séminaires des cadres et suite

au diagnostic interne de performance lancé en 2022. Ce dernier avait permis de recueillir l'avis des cadres ainsi que leurs propositions d'actions en matière d'organisation, de méthodes et conditions de travail ou encore de relations avec les usagers et les partenaires.

Il se décline en 23 actions, à mener d'ici 2025, avec comme finalité, le service rendu à l'usager.

Il est articulé autour de trois piliers essentiels :

- ⇒ Optimiser l'organisation et les procédures
- ⇒ Disposer des ressources et outils adéquats
- ⇒ Faire équipe départementale.

Les dix chantiers ouverts en 2023, sous l'égide de binômes de pilotes volontaires, sont les suivants :

- ⇒ Développer la marque employeur
- ⇒ Attirer, révéler et fidéliser les talents
- ⇒ Organiser un appui à la gestion des situations RH complexes
- ⇒ Garantir l'exécution des missions fondamentales
- ⇒ Cultiver les formes d'intelligence collective
- ⇒ Oser l'agilité dans nos modes de fonctionnement
- ⇒ Optimiser l'organisation et l'animation de nos réunions
- ⇒ Savoir mieux utiliser les outils numériques partagés
- ⇒ Refondre l'intranet
- ⇒ Se repérer dans la collectivité.

2024 verra le lancement de sept chantiers et les six derniers seront ouverts en 2025.

2023, C'EST AUSSI :

- Une plus grande présence sur les réseaux sociaux professionnels, pour faire connaître au public nos métiers et nos missions ; la page du Département sur LinkedIn est propulsée à la 3^e marche des collectivités régionales les plus suivies ;
- Un processus de recrutement toujours plus exigeant, la prise en compte de l'expérience candidat dans les processus, une amélioration des délais, une qualité de réponse aux candidats...
- Un accompagnement proposé aux candidats internes dans le cadre de la seconde édition des Ateliers RH de la mobilité interne et du recrutement qui s'est déroulée le 22 novembre à Sochaux. Cet événement a rencontré un vif succès auprès des 50 participants, avec un taux de satisfaction de 100 %.



Lancement du programme PEPS au séminaire des cadres en juin.

CHIFFRES-CLÉS

4 972 candidats inscrits sur le site carrière du département

268 procédures de recrutement gérées

PAROLES D'AGENTS

Lydie et Pauline
Chargées de recrutement

“ C’est avec l’ambition de contribuer au rayonnement du Département en tant qu’employeur de choix que nous nous sommes engagées dans cette nouvelle aventure ! Le défi de construire et de promouvoir une marque employeur forte, reflétant les valeurs et les missions essentielles du Département, représente pour nous deux une opportunité unique. Notre conviction c’est que notre travail au sein de cette institution est porteur de sens.

Le rôle que nous entendons jouer dépasse le simple recrutement ; il s’agit de participer activement au sein d’une équipe engagée, consciente de l’impact qu’elle peut avoir sur la vie de ses agents, de pouvoir contribuer à attirer des candidats compétents vers des métiers tournés vers l’usager. ”



Denis
Chef de zone à la direction des routes

“ Nous avons huit postes vacants sur le secteur de Franois, Chalezeule et Ornans. Malgré plusieurs entretiens en 2023, nous n’avons pas été en mesure de recruter. Le fait de pouvoir postuler sans le permis poids lourd a ouvert la possibilité à un panel de candidats de tous horizons d’envoyer un CV. Un travail de filtrage remarquable en amont a été fait par les RH. Nous avons effectué ensemble trois journées d’entretien et cela a été concluant : nous avons honoré les huit postes vacants en créant un vivier de candidats qui a déjà été utile. Créer un vivier de candidats, c’est permettre une démarche de recrutement proactive pour déceler les futurs collaborateurs avant même qu’une opportunité de poste se présente.

Le fait que la titularisation soit assujettie à l’obtention du Poids lourd est une très bonne chose, car celui-ci est une condition indispensable à notre activité. ”



SUIVI DU PLAN D’ACTIONS

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

Le plan égalité professionnelle 2023-2025 a été adopté le 26 juin 2023. Il fait suite à un premier plan, couvrant la période 2019-2021, qui aura permis de réelles avancées en matière d’égalité professionnelle, telles que :

- L’instauration d’un régime indemnitaire (RIFSEEP) permettant à égalité de fonctions, de garantir le même régime indemnitaire, pour les hommes et pour les femmes, quelle que soit la filière ;
- Le développement du télétravail avec la mise en place d’une offre attractive ;
- La mise en place d’un dispositif de signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral et sexuel et des agissements sexistes, à destination des agents ;
- L’organisation d’actions de sensibilisation à destination des agents, notamment à l’occasion de la journée internationale pour les droits des femmes (8 mars) et de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre)...





5 AXES, 11 ENGAGEMENTS ET UNE TRENTAINE D' ACTIONS, EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

La feuille est désormais écrite pour les trois prochaines années, et s'inscrit pleinement dans la nouvelle priorité du mandat « Renforcer nos marques comme vecteurs d'excellence ».

Axe 1 // Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

- ⇒ **ENGAGEMENT 1.1** : Mettre en place un observatoire des rémunérations
- ⇒ **ENGAGEMENT 1.2** : Informer sur l'impact du temps partiel en termes de rémunération et de retraite

Axe 2 // Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emplois, grades et emplois

- ⇒ **ENGAGEMENT 2.1** : Assurer l'égalité de traitement dès le recrutement
- ⇒ **ENGAGEMENT 2.2** : Favoriser la double mixité des métiers
- ⇒ **ENGAGEMENT 2.3** : Favoriser le déroulement de carrière

Axe 3 // Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

- ⇒ **ENGAGEMENT 3.1** : Améliorer l'organisation et les conditions de travail
- ⇒ **ENGAGEMENT 3.2** : Soutenir la parentalité

Axe 4 // Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

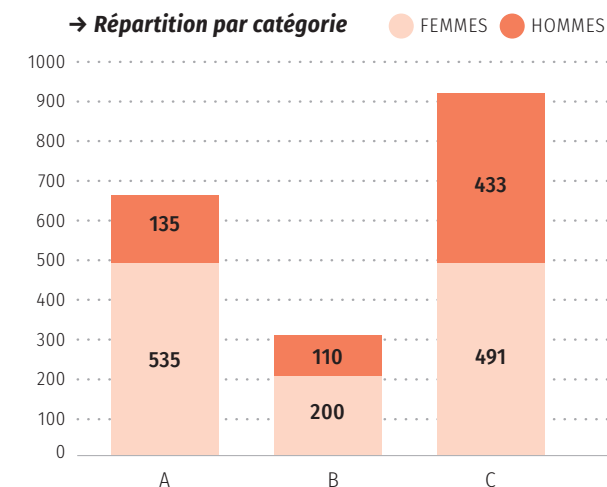
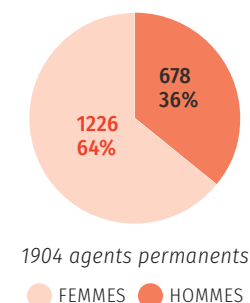
- ⇒ **ENGAGEMENT 4.1** : Conforter le dispositif de signalement et de traitement des situations de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes
- ⇒ **ENGAGEMENT 4.2** : Sensibiliser régulièrement le personnel aux différentes manifestations du sexisme au travail

Axe 5 // Développer une culture de l'égalité au sein de la collectivité

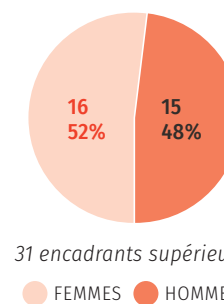
- ⇒ **ENGAGEMENT 5.1** : Mettre en place des outils et des temps de sensibilisation à l'égalité professionnelle
- ⇒ **ENGAGEMENT 5.2** : Communiquer auprès des agents

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE AU DÉPARTEMENT

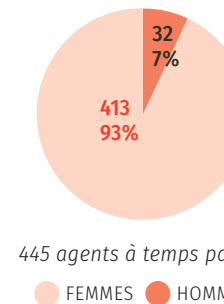
→ Sur les 1904 agents sur emploi permanent présents au Département au 31 décembre 2023, 1226 sont des femmes (64,4%) et 678 des hommes (35,6%)



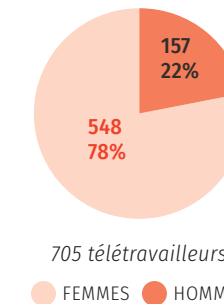
→ **L'encadrement supérieur** (DGS, DGA, directeurs et directeurs adjoints) est composé pour moitié de femmes et d'hommes.



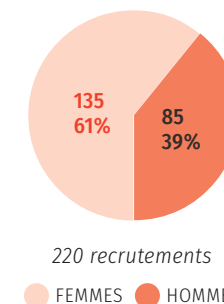
→ **Temps partiel** : 23% des agents sont à temps partiel, dont 93% de femmes, proportion en légère baisse par rapport à 2022.



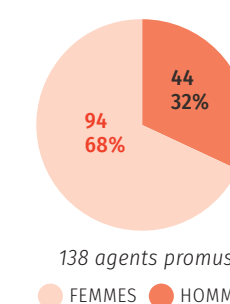
→ Une très large majorité de femmes parmi les télétravailleurs



→ **Les recrutements** réalisés en 2023 rééquilibrent très légèrement la proportion de femmes et d'hommes dans l'effectif.



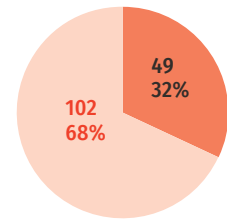
→ **Les promotions et avancements 2023** : Les femmes représentent 68% des bénéficiaires de promotion en 2023, contre 32% pour les hommes.



La poursuite du suivi des indicateurs sexués en matière de déroulement de carrière traduit la volonté de veiller à l'absence de discrimination dans les processus internes favorisant le déroulement de carrière. *(engagement 2.3 – Favoriser le déroulement de carrière)*

→ **Les femmes ont été nombreuses à s'inscrire dans des préparations concours**

151 préparations concours



● FEMMES ● HOMMES

→ **Le top 10 des rémunérations**

En 2023 au Département, 4 femmes et 6 hommes figurent parmi les 10 plus hautes rémunérations.



QUELQUES ACTIONS PHARES PROGRAMMÉES ET D'ORES ET DÉJÀ MISES EN ŒUVRE EN 2023

⇒ La seconde édition des Ateliers RH « de la mobilité interne et du recrutement » s'est déroulée le 22 novembre 2023 au Collège Jouffroy-d'Abbans à Sochaux.

(Engagement 2.3 - Favoriser le déroulement de carrière)

S'adressant à l'ensemble des agents de la collectivité, avec pour objectif d'accompagner les démarches de mobilité, qu'elles soient choisies ou plus contraintes, les enjeux majeurs consistaient à lever les obstacles à la mobilité interne, et à permettre aux candidats de réaliser des candidatures et des entretiens plus adaptés. Cet évènement a rencontré un vif succès auprès des 50 participants, 38 femmes et 12 hommes, avec un taux de satisfaction de 100 % (42% de participants très satisfaits et 58 % satisfaits).

⇒ Le dispositif visant à déprécier les agents contractuels les plus anciens a été ouvert dès le mois de mars 2023, sur trois ans.

(Engagement 2.3 - Favoriser le déroulement de carrière)

Dans ce cadre, 30 agents contractuels en poste depuis plus de quatre ans dans les services et collèges se sont vu ouvrir la possibilité d'accéder à un emploi pérenne. Après un an de pleine mise en œuvre, sur les 26 agents qui se montrés intéressés, 20 agents (15 femmes/5 hommes) sont à ce jour déjà intégrés via ce dispositif.

⇒ En 2023, sept agents ont eu recours au dispositif de signalements.

(Engagement 4.1 - Prévenir et traiter les discriminations et agissements sexistes).

Cinq signalements ont été reçus via le dispositif du centre de gestion, et deux signalements ont été reçus directement par la DRH. Quatre proviennent d'hommes et deux de femmes et un présente un caractère collectif. Aucun n'a été déposé au titre de comportement à caractère sexiste. Bien que ces signalements n'aient pas abouti à la qualification de harcèlement moral après analyse des situations par le Centre de gestion ou la collectivité, toutes les mesures internes envisageables ont été menées pour améliorer ces situations.

⇒ Un document pédagogique visant à informer les agents sur l'impact du temps partiel en termes de rémunération et de retraite sera mis à disposition des personnels intéressés.

(Engagement 1.2 – Informer sur l'impact du temps partiel en termes de rémunération et de retraite)

POUR SUIVRE LA RECHERCHE D'EFFICIENCE INTERNE ZOOMS SUR 2023

L'adoption du SPASER

Le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) a été adopté par l'Assemblée départementale du 25 septembre pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2024 pour une durée de quatre ans.

Le SPASER se décline en trois piliers complémentaires : l'économie, l'environnement et le social. Le pilier économique vise notamment à faciliter l'accès à la commande publique pour l'ensemble des entreprises, y compris les entreprises locales. Parallèlement, le pilier environnemental favorise des pratiques durables, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement. Enfin, le pilier social œuvre pour l'intégration sociale et professionnelle en ouvrant des opportunités d'emploi dans le cadre des marchés publics.

Notre Direction des finances et de l'achat assure le pilotage, l'animation et le suivi du SPASER. L'atteinte des objectifs fixés dans le SPASER sera évaluée de manière transparente à travers les indicateurs mis en place.





Mise en œuvre du Schéma directeur des usages du numérique (SDUN)

2023 a permis au Département de conforter son efficacité numérique interne en poursuivant le développement numérique des usages par le biais de son SDUN.

Outil stratégique de pilotage des projets ayant une forte implication numérique, le SDUN a pour objectif de développer davantage les processus automatisés, ainsi que l'appréhension et la maîtrise par tous, au quotidien, des possibilités offertes par le numérique. Il s'agit aussi de fournir un cadre technique sécurisé et respectueux des données personnelles.

Actualisé chaque année en fonction des priorités retenues et du degré de maturité des projets envisagés, il a permis cette année la réalisation d'un programme de modernisation de la gestion des routes, la mise en place d'un outil permettant la mise en ligne de circuits de randonnée ou encore, dans le domaine des solidarités humaines, la refonte nationale du système d'information de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Projet d'ampleur initié en 2022, la mise en place d'un système d'information du patrimoine s'est également poursuivie en 2023.

La mise en place de l'outil de recensement des achats se poursuit

Le Département poursuit la mise en place dans l'ensemble de ses directions du projet ORA (outil de recensement des achats). Après le recensement des besoins réalisé en 2021 (phase 1), ORA s'est enrichi de deux nouvelles phases en 2023 :

- ⇒ 01/2023 – déploiement phase 2 – achats de faible montant ;
- ⇒ 03/2023 – démarrage phase 3 – programmation et passation des marchés : développement en plusieurs étapes, en co-construction avec les Directions utilisatrices, prévoyant un déploiement pour l'été 2024.

Le recensement global des besoins pour 2023 réalisé en lien avec la Direction en charge de l'insertion, le Service des achats et de la commande publique et les Directions opérationnelles a été transmis à Grand Besançon Métropole et Pays de Montbéliard Agglomération. Ces dernières ont identifié les besoins susceptibles de donner lieu à des prestations d'insertion. Ce travail collectif a permis d'identifier les marchés, dans lesquels une clause insertion a été intégrée comme condition d'exécution.

2023, C'EST AUSSI :

- Le recrutement, fin 2023, de notre Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) chargé de la mise en œuvre des prescriptions techniques et organisationnelles préconisées suite à l'audit de sécurité réalisé en 2022. Plus globalement il est en charge de l'établissement d'une politique de sécurité de nos systèmes d'information et du suivi de sa mise en place ;
- L'achèvement du déploiement du référentiel d'équipements numériques (écrans, ordinateur portable, base d'accueil, etc.) aux agents de la collectivité ;
- La migration vers Teams, application de téléphonie et de communication collaborative, qui offre de nouvelles fonctionnalités facilitant notamment le travail en équipes.



PAROLES D'AGENT

Sylvain

Responsable de la sécurité des systèmes d'information

“ En tant que Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) au sein d'une collectivité territoriale, mon rôle est crucial pour protéger les données sensibles et assurer la continuité des services publics. Confronté quotidiennement à la menace croissante des cyberattaques, je mets en œuvre des politiques de sécurité robustes, sensibilise le personnel aux risques et veille à l'adoption de bonnes pratiques en matière de cybersécurité. La collaboration avec les autres services et la mise à jour régulière de nos systèmes sont essentielles pour prévenir les incidents. La gestion des crises, lorsque des failles de sécurité sont exploitées, demande une réaction rapide et coordonnée pour minimiser les impacts. Ce poste exige une veille technologique constante et une capacité à évoluer dans un environnement réglementaire complexe, tout en faisant face à des ressources souvent limitées. Malgré ces défis, contribuer à la sécurité de l'information dans la collectivité est une mission enrichissante, je suis conscient de l'importance de protéger les données et de garantir l'accès aux services essentiels. ”



CHIFFRES-CLÉS

20 réunions de la Commission d'appel d'offres / Commission achats pour 202 marchés attribués

5 390 dossiers de consultation téléchargés sur notre profil acheteur ; 947 plis dématérialisés déposés

334 marchés notifiés pour un volume d'achats de 96 M€ HT dont :

- **243** marchés (soit 73 %) notifiés à des entreprises en Région Bourgogne-Franche-Comté pour 69 M€ HT (72 % du montant cumulé)
- **196** marchés (59 %) notifiés à des entreprises dans le Doubs pour 56 M€ HT (58 % du montant cumulé)

145 fiches de traitement de données personnelles établies et 75 analyses d'impact relatives à la protection des données réalisées dans le cadre de la mise en conformité de la collectivité au Règlement général sur la protection des données (RGPD)

856 ordinateurs, 400 serveurs (dont 330 virtualisés), 876 téléphones mobiles (dont 642 smartphones) nécessaires au fonctionnement interne du Département

10 718 tickets créés et adressés au centre de services numériques de la Direction des usages du numérique, que ce soit pour des demandes informatiques (5 310) ou des incidents informatiques (5 408). 10 638 d'entre eux ont été résolus (5 287 pour les demandes et 5 351 pour les incidents)

ADAPTER EN PERMANENCE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AUX RÉALITÉS

ZOOMS SUR 2023



La « Prime de pouvoir d'achat », une mesure phare en faveur du pouvoir d'achat

Le Département s'est engagé à permettre aux agents remplissant les conditions de bénéficier de la prime pouvoir d'achat, en 2023. Il s'agit d'une prime facultative pour les employeurs territoriaux, qui relève de la décision de l'assemblée. C'est un véritable effort qui a été proposé, adopté le 26 octobre et a permis à 1 800 agents de percevoir une indemnité allant de 300 à 800 €, en fonction du niveau de rémunération. Toutes les mesures ont été prises pour que cette prime puisse être versée avant la fin de l'année 2023. Cela a représenté un coût de près 1 M€ voté dans cadre de la Décision modificative 2. Cette disposition est venue s'ajouter aux mesures nationales en faveur du pouvoir d'achat et à la revalorisation des rémunérations : évolution du SMIC, revalorisation de la valeur du point de 1,5 % au 1^{er} juillet, points d'indice supplémentaires.

Une mesure visant à déprécier les agents contractuels les plus anciens

Conformément à l'engagement pris dans le cadre du pacte social, un dispositif, ouvert sur trois ans, et visant à sécuriser dans l'emploi les contractuels présents depuis plusieurs années a été présenté au comité social territorial au mois de mars. Dans ce cadre, 30 agents contractuels en poste depuis plus de quatre ans dans nos services et collèges se sont vu ouvrir la possibilité d'accéder à un emploi pérenne.

La mise en application avance très rapidement. Après huit mois de pleine mise en œuvre, sur les 26 agents qui se montrés intéressés, 20 agents sont à ce jour déjà intégrés via ce dispositif.



Elisa, apprentie journaliste.

Le développement de l'apprentissage, un engagement pour l'avenir

L'ambition du Département d'accompagner l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle, mais aussi d'attirer et de former les collaborateurs de demain, a été réaffirmée. Suite à la campagne de recrutement pour la rentrée 2023, le nombre d'apprentis accueillis s'est élevé à 56 pour l'année scolaire 2023/2024. Ils étaient 19 en 2018.

Ces jeunes ont ainsi l'opportunité de découvrir les domaines du social, de la communication, de l'informatique, des ressources humaines, du bâtiment, des finances, des méthodes...

Ceci grâce à une implication collective de tous les services, des établissements scolaires, et en particulier des maîtres d'apprentissage qui les accompagnent au quotidien.



Les médaillés d'honneur du travail du Département.

2023, C'EST AUSSI :

- La prime médaille, d'un montant de 200, 300 ou 500 €, attribuée à 95 agents selon leur ancienneté, est venue s'ajouter aux mesures du Département pour témoigner sa reconnaissance aux personnels, tout en favorisant leur pouvoir d'achat ;
- Le renouvellement pour trois ans du partenariat avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) afin de soutenir le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- L'élaboration d'un plan de prévention des troubles musculo squelettiques dans les collèges, d'une durée de deux ans, pour préserver la santé des agents ;
- La mise à jour de l'évaluation des risques professionnels, avec l'acquisition d'un outil spécifique au Document unique ;
- Un accompagnement renforcé des agents par la formation, individuelle ou collective, ayant permis à 2 080 agents de suivre au moins une action de formation en 2023 pour 1 800 en 2022 ;
- La gestion au quotidien des carrières, des rémunérations, du temps de travail des agents de la collectivité, dans un cadre réglementaire qui évolue sans cesse.

PAROLES D'AGENT

Julien

Gestionnaire comptable à la direction des usages numériques

« Après six années en tant que contractuel, au cours desquelles j'ai pu découvrir plusieurs services et directions notamment la DESC, la DA, la DEF, la DRH et la DUN, j'ai pu bénéficier du programme de dépréciation. Celui-ci me permet de pérenniser ma situation, au sein de la DUN, et de me projeter sur le long terme, au niveau professionnel et au niveau personnel. »



CHIFFRES-CLÉS

2 300 agents au Département au 31/12/2023

227 assistants familiaux accueillant des enfants à domicile en activité

Une masse salariale de 120,4 M€

31 609 paies réalisées dans l'année

8 107 jours de formation suivis par les agents du Département

Un taux d'emploi de personnes en situation de handicap de 7,7 %

705 agents ayant sollicité du télétravail au 31/12/2023

1 098 visites médicales de prévention réalisées

348 agents ayant bénéficié du forfait mobilité ou de la participation aux abonnements transports

71 départs en retraite

COMPTE ADMINISTRATIF (CA) 2023



Points marquants de la gestion 2023

- Les dépenses d'investissement poursuivent leur progression et atteignent un niveau inédit ; elles sont consacrées avant tout aux mobilités, aux collèges ainsi qu'au développement territorial.
- Les dépenses de fonctionnement augmentent à un rythme toujours élevé sous l'effet de l'inflation des prix, des mesures prises pour améliorer le pouvoir d'achat mais aussi des mesures nationales impactant fortement le budget départemental.
- Les recettes de fonctionnement sont en quasi-stagnation dans un contexte de ralentissement de l'économie et de baisse de rendement de la fiscalité, notamment des impôts sur l'immobilier.
- La contraction des recettes provoque une dégradation de l'épargne et réduit les capacités de la collectivité à autofinancer ses investissements.
- Un emprunt de 30 M€ a été mobilisé pour maintenir la dynamique des investissements avec un encours de dette soutenable permettant de préserver les capacités financières de la collectivité pour les années à venir.

	Dépenses		Recettes	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
Solidarités humaines	4,808 M€	321,989 M€	1,543 M€	59,737 M€
Développement humain	32,958 M€	27,624 M€	0,259 M€	1,573 M€
Dynamique territoriale	47,976 M€	45,211 M€	1,832 M€	1,217 M€
Efficience et ressources internes	28,230 M€	130,627 M€	45,334 M€	517,103 M€
Total	113,973 M€	525,451 M€	48,969 M€	579,630 M€

1. Les dépenses d'investissement poursuivent leur progression et contribuent à la dynamique territoriale et au développement humain

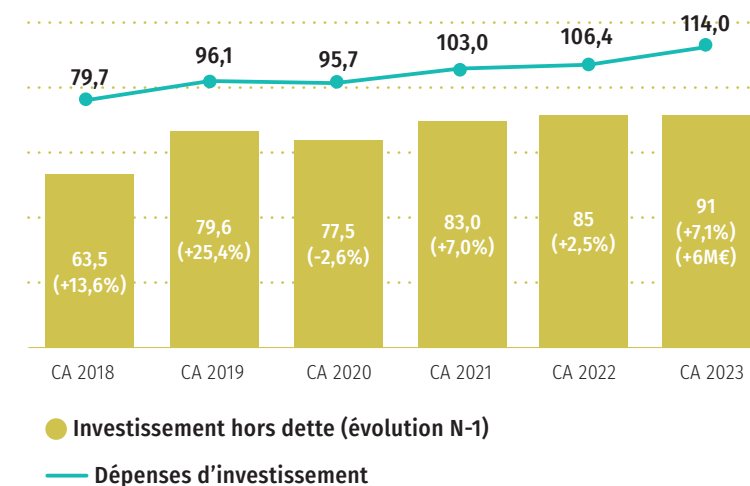
ZOOM SUR L'INVESTISSEMENT

Le Département du Doubs maintient la dynamique de l'investissement avec un volume de dépenses record à hauteur de 114 M€. La trajectoire de l'investissement reste orientée à la hausse avec + 7,6 M€ de dépenses supplémentaires réalisées en 2023, ce qui traduit l'engagement de la collectivité à soutenir le développement du territoire départemental.

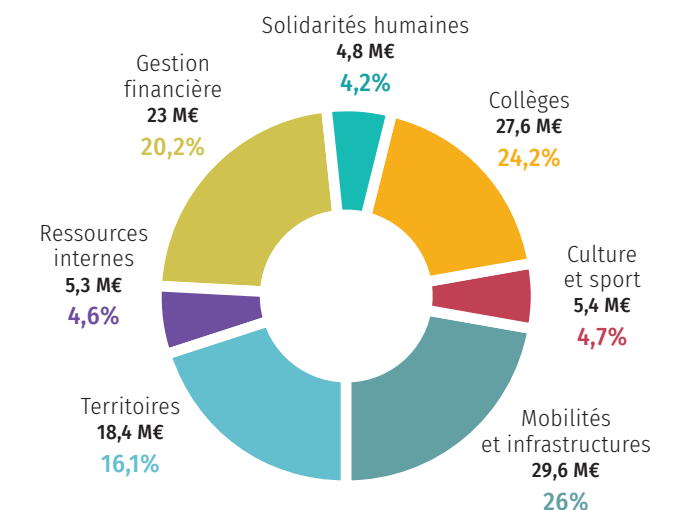
Les mobilités et infrastructures représentent le premier budget d'investissement avec 29,6 M€ consacrés à la maintenance, la sécurisation et l'amélioration du réseau routier, ainsi qu'à la structuration des voies cyclables. Des efforts importants à hauteur de 27,6 M€ ont également été déployés pour les collèges, comprenant la réalisation

d'opérations d'envergure telles que la construction du collège de Bethoncourt et les rénovations des collèges de Villers-le-Lac et de Frasne, ainsi que la poursuite des programmes d'entretien et l'acquisition d'équipements numériques éducatifs. Par ailleurs les actions liées au développement territorial ont permis d'accompagner les projets locaux pour 9,5 M€, bénéficiant d'un financement en hausse de + 3 %. Enfin d'autres investissements importants ont été engagés dans la politique de gestion de l'eau (5,2 M€), la politique autonomie (2,3 M€) avec le soutien aux Ehpad et à l'habitat inclusif, ou encore l'achèvement de la construction de la salle multimodale à la Saline royale d'Arc et Senans pour 4,3 M€.

> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (M€) (ÉVOLUTION N-1)

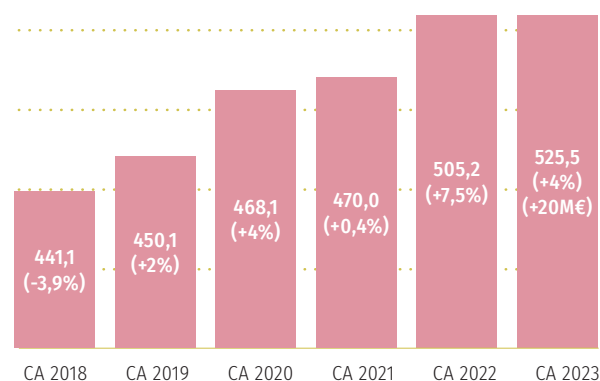


> RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

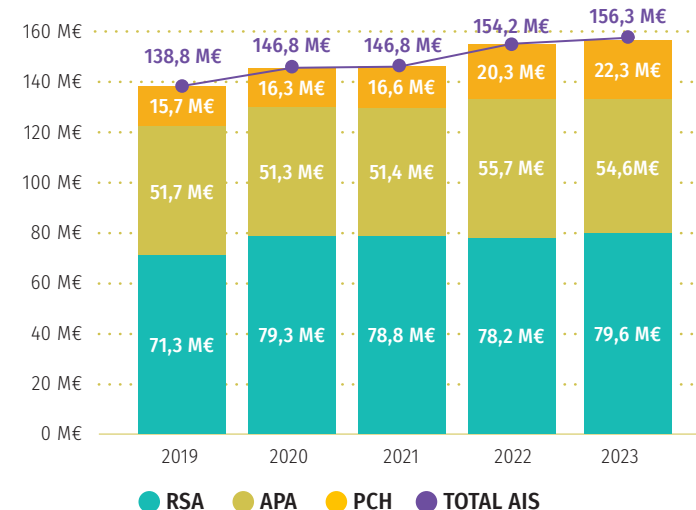


2. La croissance des dépenses de fonctionnement reste élevée dans un contexte de maintien de l'inflation

> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN M€ (ÉVOLUTION N-1)



> RÉPARTITION DES ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITÉ (AIS)



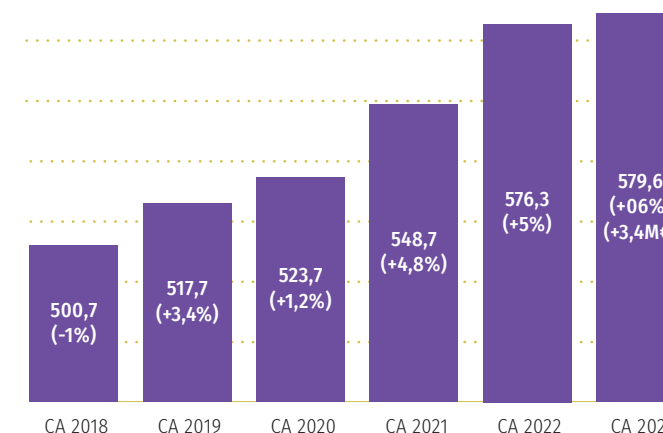
ZOOM SUR LES SOLIDARITÉS HUMAINES

Le Département, chef de file en matière de solidarité, consacre près de 61 % de son budget de fonctionnement aux dépenses pour les solidarités humaines, soit 322 M€. En 2023, ces dépenses ont porté à la fois sur l'autonomie (154,4 M€) comprenant notamment les versements de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la Prestation de compensation du handicap (PCH), le retour à l'emploi et l'insertion (87,4 M€) avec en particulier la gestion du Revenu de solidarité active (RSA), la politique enfance et famille (75,7 M€) bénéficiant

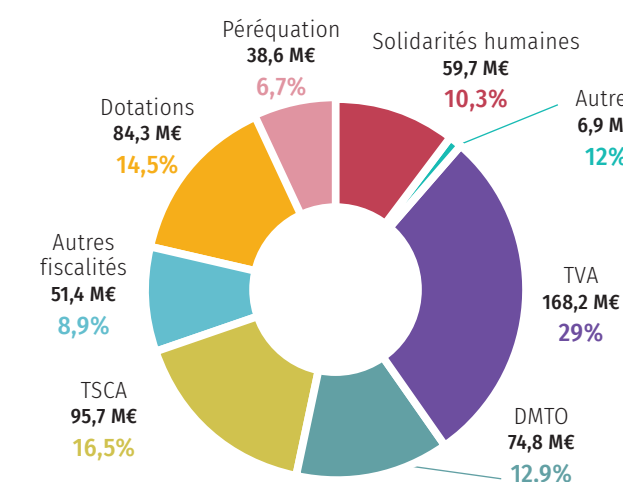
de la plus forte augmentation de crédits de + 11 %, ou encore l'habitat et le logement (2,8 M€), et enfin l'action sociale (1,5 M€). Le budget consacré aux dépenses de solidarité a progressé de + 4,5 %, notamment pour financer la hausse des capacités d'accueil dans le secteur de l'enfance, et permettre le financement en année pleine des mesures de soutien et de valorisation de la filière médico-sociale.

3. Les recettes de fonctionnement freinent brutalement sous l'effet de la crise de la fiscalité immobilière

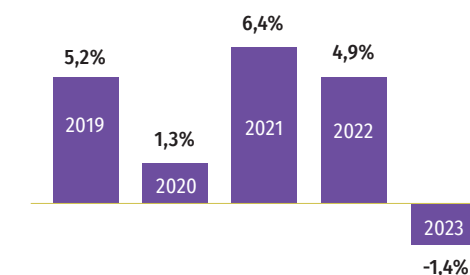
> RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN M€ (ÉVOLUTION N-1)



> RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



> ÉVOLUTION N-1 DE LA FISCALITÉ

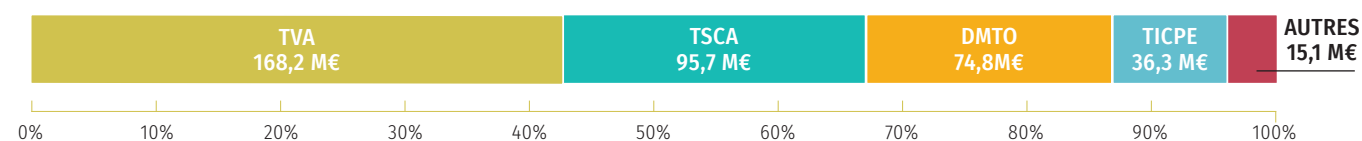


ZOOM SUR LA FISCALITÉ

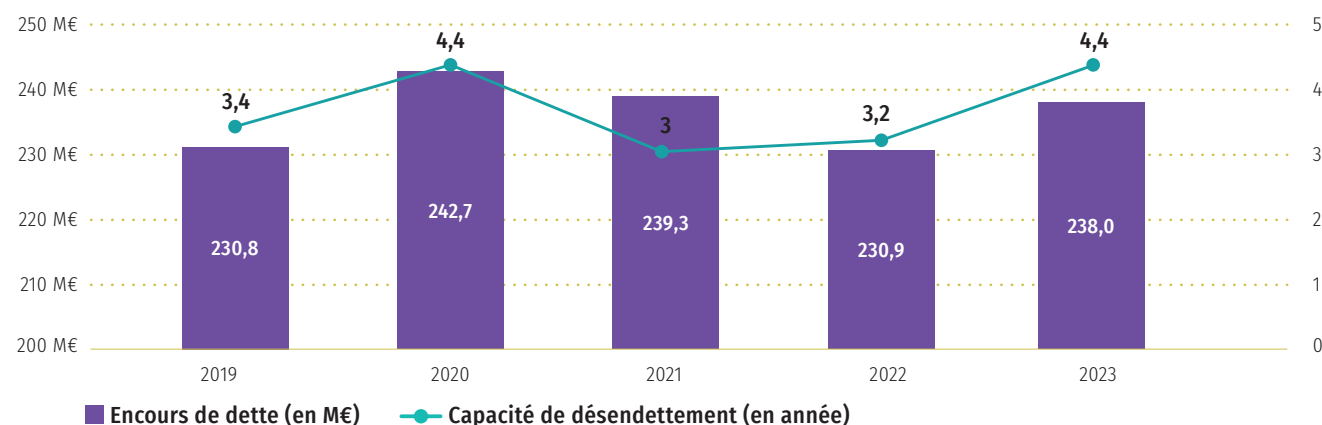
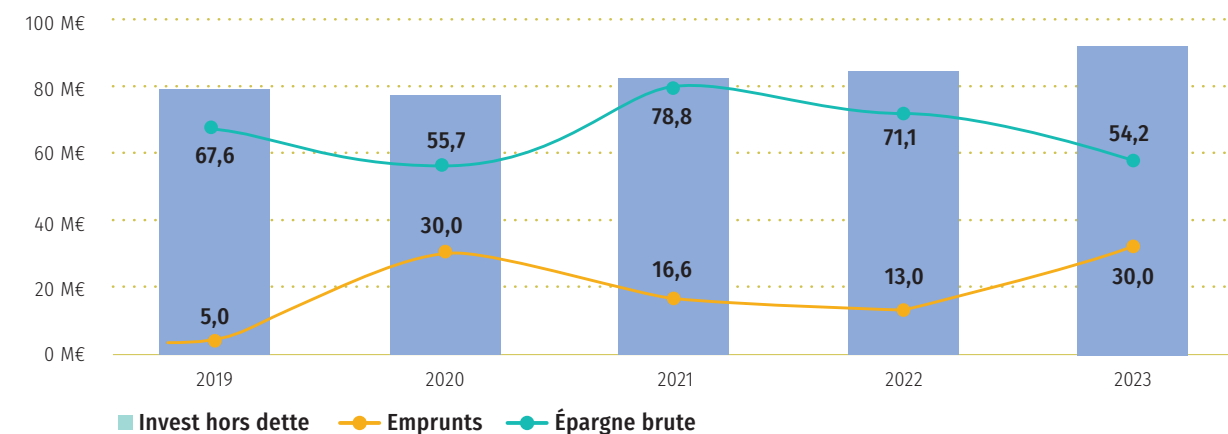
Le produit de la fiscalité, qui s'élève à 390,1 M€ et représente 62 % des ressources de la collectivité en 2023, subit un épisode de baisse (- 1,4 %) inédit après deux années particulièrement dynamiques. Cette dégradation s'explique principalement par la chute de - 18 % des droits de mutation, représentant une perte de recettes de - 16,3 M€, en raison de la crise du secteur de l'immobilier avec une diminution des volumes et des prix des transactions enregistrée dans le département. La dégradation du

contexte économique a également obligé à réviser à la baisse les prévisions de recettes de la TVA, qui s'établissent pour 2023 à + 2,8 % alors que le Gouvernement avait bâti son budget sur une hypothèse de + 5,1 % en début d'année. D'autres produits fiscaux reculent également comme la taxe sur l'électricité (6,5 M€) et la TICPE (36,3 M€), tandis que la Taxe sur les assurances (95,7 M€) maintient une trajectoire positive avec une croissance élevée de + 6,7 %.

> RECETTES FISCALES 2023 = 390,1 M€



4. La réduction de l'épargne nécessite d'augmenter le recours à l'emprunt pour financer nos investissements



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Récapitulatif des dépenses par politique publique

RÉPARTITION DES DÉPENSES 2023 EN MILLIONS D'EUROS
(HORS RÉSULTATS ET RÉVOLVING)

POLITIQUE PUBLIQUE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL DES DÉPENSES	
	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
11 Autonomie PA/PH, transports adaptés	154,359	29,4%	2,304	2,0%	156,664	24,5%
12 Enfance-famille	75,701	14,4%	0,815	0,7%	76,515	12,0%
13 Retour à l'emploi, insertion	87,436	16,6%	0,005	0,0%	87,441	13,7%
14 Habitat-Logement	2,818	0,5%	1,601	1,4%	4,420	0,9%
15 Action sociale	1,526	0,3%	0,007	0,0%	1,532	0,2%
16 Inclusion numérique	0,150	0,0%	0,077	0,1%	0,226	0,0%
21 Collèges	17,664	3,4%	27,552	24,2%	45,216	7,1%
22 Action culturelle	5,332	1,0%	0,404	0,4%	5,736	0,9%
23 Lecture	0,268	0,1%	0,245	0,2%	0,513	0,1%
24 Archives départementales et patrimoines culturels départementaux	0,434	0,1%	4,706	4,1%	5,140	0,8%
25 Sport et éducation populaire	3,926	0,7%	0,050	0,0%	3,976	0,6%
31 Mobilités et infrastructures	10,274	2,0%	29,578	26,0%	39,852	6,2%
33 Développement territorial, attractivité, affaires européennes et transfrontalières	30,036	5,7%	10,108	8,9%	40,143	6,3%
34 Gestion et préservation du patrimoine naturel, transition climatique	1,343	0,3%	6,188	5,4%	7,531	1,2%
35 Espace rural et périurbain	0,299	0,1%	0,636	0,6%	0,935	0,1%
36 Tourisme	3,210	0,6%	1,459	1,3%	4,670	0,7%
37 Développement économique	0,049	0,0%	0,008	0,0%	0,057	0,0%
41 Relations publiques	0,946	0,2%	0,008	0,0%	0,954	0,1%
42 Modernisation de l'action publique	2,592	0,5%	1,710	1,5%	4,302	0,7%
43 Ressources humaines	104,957	20,0%	0,009	0,0%	104,965	16,4%
44 Bâtiments et moyens généraux	6,568	1,2%	3,535	3,1%	10,103	1,6%
45 Gestion et optimisation financière	15,565	3%	22,968	20,2%	38,533	6,0%
	525,451	100,0%	113,973	100,0%	639,424	100,0%



Mise en page : atelier midia14h.com

Illustrations : Victoria Bar

Impression : Groupe Estimprim

Photos : Département du Doubs
(sauf indication contraire)

Dépôt légal juin 2024

www.doubs.fr